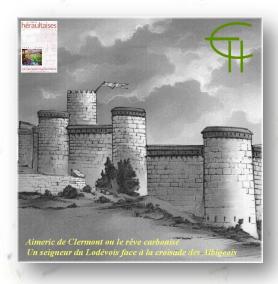




0

http://www.etudesheraultaises.fr/

Article : Aimeric de Clermont ou le rêve carbonisé : Un seigneur du Lodévois face à la croisade des Albigeois



Année de parution : 2009







Aimeric de Clermont ou le rêve carbonisé Un seigneur du Lodévois face à la croisade des Albigeois

Philippe HUPPÉ

La Grande Guerre méridionale, d'une centaine d'années, prend à peine fin qu'un drame d'une bien plus grande ampleur se prépare à éclater. L'an 1209 est la date officielle du début de la croisade des Albigeois. Cette année-là n'est pas occitane, Simon de Montfort et ses croisés terrassent le vicomte de Béziers et de Carcassonne en quelques mois. A la fin de la première année, la croisade, ou guerre sainte, se termine pour laisser la place à une guerre de conquête. Prise de Servian, sac de Béziers le 22 juillet, reddition de Carcassonne le 15 août, excommunication de Raimond VI, comte de Toulouse, en septembre et perte de son comté de Melgueil, mort de Raimond Roger Trencavel le 10 novembre. Et quatorze jours plus tard, sa veuve, Agnès de Montpellier, cède tous ses droits sur les châteaux de Pézenas et de Tourbes à Simon de Montfort. Cette rencontre se déroule le 24 novembre, dans la maison du Temple de Montpellier. Un seul échec, celui du duc de Bourgogne devant Cabaret. Nonobstant un vent de révolte qui souffle en ce début d'hiver 1209-1210, le Bédérès et le Carcassonnais ont changé de maître. Une guerre de trente-cinq longues années débute alors et trouvera son terme symbolique dans la chute de Montségur.

La croisade albigeoise a brisé certaines familles, ruiné plusieurs lignages et implanté un petit nombre de souches francigènes grâce à l'exposition en proie des fidèles des Trencavel. Parmi les châtelains occitans qui résistèrent à Simon de Montfort, puis au roi, se trouve le prestigieux lignage des Guilhem de Clermont. Famille dominante dans le Lodévois, elle plonge ses racines chez les Deux-Vierges et plus profondément dans la souche vicomtale de Lodève. Alliés aux plus grands, comme les Anduze, les Murviel ou encore les Montpellier, les ancêtres d'Aimeric II de Clermont se rallient précocement aux Trencavel. Proches des Montpellier, ils ont participé à toutes les ligues contre les comtes de Toulouse. Défenseurs des prélats lodévois, ils se sont montrés d'un grand soutien dans les guerres lodévoises.

Après la disparition, en 1172, de Bérenger Guilhem, allié mécréant du comte de Rodez, son fils Aimeric, bon chrétien, lui succède et revient dans le giron de l'Église romaine vers 1175.² Voici en substance, ce que Dom Julien écrit dans son *Histoire chronologique des anciens Guilhem*. Cette introduction sur la vie d'Aimeric II Guilhem, seigneur de Clermont s'amorce bien mal. Aimeric II Guilhem descend d'une antique famille féodale qui plonge ses racines dans l'époque carolingienne. Branche cadette des anciens vicomtes de Lodève, les Guilhem de Clermont surent maintenir leur puissance dans cette partie de la vallée de l'Hérault. Aimeric II Guilhem, fils aîné de Bérenger II Guilhem et d'Amabille, alias Mabille, hérite des nombreux fiefs de son père. Puissant châtelain de la vallée de l'Hérault, il possède de nombreuses

seigneuries dans l'Agadès, le Biterrois, le Lodévois, et même dans le Rouergue lointain. Maître de Clermont-Lodève et du Clermontais, Aimeric, âgé de moins de vingt-cinq ans, succède vers 1177 à son père Bérenger. Tout en continuant une stratégie familiale d'indépendance, Aimeric va inaugurer une politique de recentrage patrimonial autour de Clermont et dans la Clermontais. Un peu avant 1196, il achète à Raimond de Castries, allié à une cousine issue de germain, un vaste domaine qui se situe entre le col de Gajan (Gajo) et Lacoste, la Lergue et l'Hérault.

Ces terres lui viennent vraisemblablement des Puilacher, famille de sa femme.³ A partir de ce moment, il va diriger d'une main ferme la seigneurie de Clermont et ses fiefs pendant environ quarante-deux années. Il est important de se souvenir que ses premiers pas, Aimeric Guilhem va les effectuer durant les dix-sept dernières années de la Grande Guerre méridionale. Cela va influencer sa formation intellectuelle et son esprit d'analyse des situations politiques. Et, quand les grands changements surgiront dans le Midi méridional, il va réagir en homme de cette fin du XII^e siècle, en oubliant que la croisade des Albigeois a brisé les anciennes solidarités. Dépassé par les événements et usé par le temps, il fera l'objet d'une révolution de palais qui profitera à son fils, Bérenger III Guilhem. Mais avant, tentons de retracer l'histoire de sa vie.

Les premiers actes d'Aimeric II, seigneur de Clermont (1177-1240)

En 1177, date approximative du décès de Bérenger II Guilhem, quel âge peut bien avoir Aimeric II Guilhem? Quelques indices permettent de l'inscrire dans une fourchette probable. Dans les années 1170, et notamment en 1177, il n'apparaît à aucun moment au côté de son père. Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire? Qu'il n'est pas encore né? Sûrement pas, car il est maître de Clermont en 1182, et se comporte comme tel. Est-il encore pubère, c'est-à-dire qu'il n'a pas atteint sa quatorzième année, c'est possible. Cela voudrait dire qu'il est né, au plus tôt, vers 1163 et qu'il a entre 19 et 20 ans, quand il épouse Marie, alias Navarre de Montpellier, sa cadette de quelques années.⁴ Cette approximation correspond à l'époque du mariage de ses parents.⁵ Marie de Montpellier est vraisemblablement née après 1165, et par conséquent est en âge de se marier, selon la moyenne de l'époque. Les jeunes femmes de la noblesse languedocienne convolent autour de leur douzième année, et rarement au-delà de leurs 16 ou 17 ans.6 Donc, Aimeric II de Clermont, âgé d'une vingtaine d'années, épouse sa cadette, Marie de Montpellier, âgée d'environ dix-sept ans. Cette ...

... alliance, en présence de Mabille, sa mère, le fait réellement passer à l'âge adulte et le met en possession de son héritage.

Les noces ont lieu dans le courant de l'année 1182. C'est la première apparition textuelle d'Aimeric, seigneur de Clermont, fils de Bérenger, champion des évêques de Lodève. Cette union traduit parfaitement le rapprochement effectué depuis de nombreuses années entre les Deux-Vierges de Clermont et les Guilhem de Montpellier. Ce mariage renvoie dans les erreurs de l'histoire le qualificatif de cathare, attribué à Aimeric, par dom Julien⁷. Comment imaginer que Guilhem VIII de Montpellier, bras armé de l'Église en Languedoc, et bouclier de la foi, comme le surnomme Alain de Lille, pendant son séjour à Montpellier, puisse marier sa sœur à un seigneur cathare ou même un ami de cette branche du christianisme⁸? De plus, Raimond Guilhem de Montpellier, oncle de la future mariée, est abbé d'Aniane avant d'accéder à l'évêché de Lodève en 11879. Certes, il existe quelques seigneurs catharisants dans la région, mais leur croyance trouve son explication dans un tissu de solidarité bien défini, et plongé dans le réseau des croyants cathares. Le puissant seigneur, Estève de Servian, mari de Navarre, fille de Blanche de Laurac, est l'un d'eux10. Il n'en est rien du côté des Clermont, et même c'est bien le contraire. Champions des évêques de Lodève, compagnons militaires des Guilhem de Montpellier, proches des Montpeyroux, ils seraient plutôt à ranger dans la fraction combative de l'orthodoxie¹¹.

En conséquence, en 1182, Aimeric Guilhem, seigneur de Clermont en Lodévois, parvient à conclure un mariage prestigieux. Avec l'accord de son oncle, de son frère, Guilhem VIII de Montpellier, Marie, alias Navarre, quatrième fille de Guilhem VII, seigneur de Montpellier et de Mathilde de Bourgogne, convole en justes noces avec le seigneur de Clermont 12. Guilhem VIII, puissant seigneur de Montpellier et Gui Burgondion, seigneur de Paulhan et époux d'Adalaïs de Conas; Sibille, femme de Raimond III Gaucelm, seigneur de Lunel et Guilhelme, épouse de Raimond de Roquefeuil-Anduze, voici quatre des neufs frères et sœurs de Navarre 13. L'alliance est belle, puissante et prestigieuse.

En plus de ces seigneurs laïcs, viennent se greffer à ce lignage des hommes d'Église. Un oncle de Navarre, Raimond Guilhem de Montpellier, ancien abbé d'Aniane (1161-1187), dirige l'évêché de Lodève (1187-1201). Au début de la croisade des Albigeois, Raimond Guilhem, frère de Navarre, occupe le siège épiscopal d'Agde (1194-1213)¹⁴. Enfin, Marie et Agnès, surnommée Mantel, deux de ses nièces épouseront, pour la première, Pierre, roi d'Aragon, et pour la seconde, Raimond Roger Trencavel, vicomte de Carcassonne et de Béziers. Par cette alliance, les Clermont acquièrent une place enviable dans l'aristocratie régionale et peuvent envisager de s'intégrer à la haute aristocratie. En plus de cette prestigieuse alliance à la puissante famille de Montpellier, Marie, alias Navarre, apporte une dot considérable d'un montant de 100 marcs d'argent, soit 5 000 sols¹⁵. Aimeric, appliquant la coutume familiale, lui cède en douaire le château de Puilacher et ses droits sur l'église Saint-Pierre d'Amelaris 16. Cette « maison de dame » deviendra pour elle son domaine où elle pourra tenir sa cour, et où elle trouvera refuge une fois son mari disparu. Il est à préciser tout de même que le montant de sa dot correspond exactement à son droit sur la succession de son père, Guilhem de Montpellier. En effet, en 1172, son père avait précisé que chacune de ses filles recevrait 100 marcs d'argent, une timbale de six marcs d'argent et des habits nuptiaux¹⁷. Ainsi, son frère, Guilhem VIII de Montpellier, ne donne rien de plus que le montant de ses droits à la succession paternelle. La dot se confond avec sa part d'héritage, évolution défavorable par rapport aux règles juridiques usitées au début du siècle. Mais quoi qu'il en soit, à cette époque, l'intérêt de Guilhem VIII est de doter sa sœur, afin de l'exclure du droit à l'héritage de leurs parents¹⁸.

De cette union naîtront sept, et peut-être neuf, enfants connus: l'aîné, Bérenger III (né vers 1186), Aimeric, futur sénéchal du comtat Venaissin, Paul, Raimond, futur prieur de Saint-Victor, de Marseille. Il est possible qu'il soit celui des fils d'Aimeric II qui est excommunié en 1242 pour avoir chevauché contre le roi de France, puis qui, revenu dans le giron de l'Église, prend l'habit et devient le chanoine de Maguelone qui se présente dans plusieurs actes entre 1248 et 1255¹⁹. Le cinquième frère, Pierre Ermengaud, suivra Aimeric dans le comtat Venaissin²⁰. A ces cinq frères, il faut ajouter deux sœurs, Marquise et vraisemblablement Hélis, dont l'alliance, vers 1225, avec Déodat III de Boussagues est importante²¹. Il est possible d'ajouter à cette liste deux autres noms : Guilhem de Clermont, archidiacre de Cabrières, qui vers 1270, fonde un obit à Saint-Nazaire de Béziers et Pons, camérier de l'Église de Béziers en 1260²². Les enfants du couple portent des prénoms qui ne doivent rien à la famille de Montpellier. Cela s'explique par la personnalité puissante et belliqueuse d'Aimeric et montre peut-être l'effacement de Navarre.

Après une vie pleine d'effervescence, Marie Navarre « accablée par les années et affligée par la détention de son petit-neveu, Jacques d'Aragon » s'éteint sans bruit et pourrait reposer au prieuré de Cassan où son nom apparaît sur le martyrologue²³. Quant à Aimeric, protecteur d'hérétiques, il deviendra confrère de l'Ordre des Hospitaliers de Nébian. A la suite d'une politique favorable aux Hospitaliers de Nébian, la prise d'habit et l'enterrement de ce seigneur montrent que l'ordre est resté loyal au lignage. Son entrée à Nébian démontre la pertinence de sa politique généreuse de dons en faveur des Hospitaliers. En se faisant frère dans une maison de l'Hôpital, fut-ce sur son lit de mort, il s'assure ainsi une sépulture chrétienne et la certitude de ne pas être accusé d'hérésie²⁴. Aimeric II de Clermont teste en 1216 et désigne son fils Raimond, prieur de Saint-Victor, comme exécuteur testamentaire. Il institue son fils aîné, Bérenger, comme héritier et lui demande d'entretenir en écuyers et en chevaux ses frères, Guilhem, Paul et Aimeric. Enfin, il lègue les rentes du château de Canet à des œuvres pieuses et demande qu'elles soient employées en vue de prières pour le repos de son âme²⁵. Aimeric, « atteint d'une maladie qui le porta au tombeau », s'éteint à l'âge avancé de soixante-dix-sept ans. En ce qui concerne le moment de la mort d'Aimeric, dom Julien avance l'année de 1215, qui me semble prématurée. Il serait préférable de retenir l'année 1240 comme terme du règne d'Aimeric II de Clermont. Vieillard, pour son temps, il est mis en terre chez les Hospitaliers de Nébian²⁶. Mais avant

... d'atteindre le terme de leurs vies, ce couple a traversé une époque mouvante, qui mérite amplement d'être contée à part.

L'appétit d'indépendance

Aimeric de Clermont détient un patrimoine immobilier d'une certaine importance, et qui enjambe l'Hérault. Devenu unique maître de Clermont par l'achat des coseigneuries, ce qui est plus que vraisemblable, et sans doute de Mourèze, de Lacoste et de Brignac, il est aussi implanté à Nizas, Nébian, Canet, Gignac, Puilacher et Bélarga, à côté du fief de Tressan qui est tenu par son parent, Raimond de Castries. Il détient aussi Parlatges, Le Bosc, Les Plans, Saint-Privat et quelques droits à Ceyras. Sa parentèle associée aux liens vassaliques font de lui un puissant seigneur, juste en-dessous des vicomtes et des Guilhem de Montpellier, mais, me semble-t-il, supérieur à Estève de Servian. Le cercle restreint d'Aimeric semble être constitué de son frère, Pierre de Clermont, de son ami Pierre Raimond de Nébian, mais aussi de Frédol de Neffiès, vraisemblablement du lignage des Cabrières. Suivent ensuite : Pierre de Mourèze, Pierre Pons et son fils Raimond, Arnaud de Lauzières et Bérenger de Lauzières, seigneur de Saint-Guiraud, mais aussi Aldebert de Gignac et Géraud d'Aubaigues. Ainsi, puissant seigneur, Aimeric intervient dans de nombreux actes tant privés que publics.

En 1182, Aimeric II de Clermont, avec le conseil d'Arnaud, seigneur de Lauzières et de Prades, et de Pierre de Mourèze, qui pourrait être le second mari de Sicarde, tante d'Aimeric, donne au prieuré de Cassan son manse, tenu en alleu et situé à Puilacher²⁷. Il confronte l'église Saint-Sauveur et l'étang de Cassan. A cette occasion, les proches d'Aimeric se retrouvent pour assister à la donation. Estève, capelan de Canet, Bartolomieu de Mourèze, Aldebert de Gignac, Raimond de Nébian, Géraud d'Aubaigues, Pierre de Clermont, frère du seigneur Aimeric, et Bartolomieu, etc. En 1196, il vend l'ancien honneur de Raimond de Castries aux Templiers, moyennant la somme considérable de 5 500 sols, moins 20 sols. L'importance du prix de vente révèle l'ampleur des terres et des droits ainsi acquis²⁸. L'ordre des Templiers n'est pas le seul à jouir des faveurs d'Aimeric : les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en bénéficient aussi. En 1195, il avait donné ses droits sur la villa de Saint-Jean-de-Sainte-Eulalie, près de Canet, à Raimond de Clermont, maître de la maison de l'Hôpital de Nébian. Le capelan de Canet avait souscrit encore une fois à l'acte. Le parchemin dans la besace, Pierre Arnaud, notaire de son état, s'était alors déplacé jusqu'à Puilacher, demeure de domina Navarre de Montpellier. Un valet l'avait introduit dans la grande salle où brillait un beau feu, en ce mois de janvier froid et pluvieux, et, en présence de Pierre Guibert, Pierre Raimond de Nébian, Guilhem de Fozières, Guilhem Nigri et du capelan, Guilhem d'Umissan, le notaire Pierre Arnaud y avait reçu la confirmation de l'acte²⁹. C'était la dernière fois que la dame de Puilacher se manifestait dans un acte, sauf si l'on suit dom Julien. « Marie Navarre, sa tante, mariée à Aimeric de Clermont, l'embrasse à son départ, et mouille ses larmes avec celles de sa chère nièce (Marie de Montpellier, femme de Pierre d'Aragon), qu'elle ne peut voir cingler en pleine mer à Aigues-Mortes, sans déplorer la fatalité de sa mauvaise fortune. Elle l'accompagne de ses yeux tout autant loin que l'étendue de sa vue lui peut permettre. Et en reprenant ses pas vers Clermont, elle rencontre à Montpellier Simon, comte de Montfort, qui y est tout exprès pour demander au roi d'Aragon investiture des États de Carcassonne qui relèvent de la couronne d'Aragon³⁰ ». Encore une fois, dom Julien mélange des faits historiques avec des événements tirés de son imagination. Navarre ne peut pas, et croiser Simon de Montfort à Montpellier en novembre 1209, et faire ses adieux à Marie en partance pour la cour papale, à Rome, en 1212.

Sensible aux ordres nouveaux comme les cisterciens, Aimeric II de Clermont n'oublie pas dans ses dons la nouvelle abbaye de Valmagne. En 1191, accompagné par Pierre de Clermont, il donne à Amelh, abbé de Valmagne, la possibilité de vendre et de faire entrer des produits sur l'oppidum de Clermont, sans payer la leude ni aucun usage³¹. En 1197, Aimeric de Clermont et ses vassaux, Pierre Raimond de Nébian et Frédol de Neffiès souscrivent à la donation des droits sur Font-Mars par l'abbé de Saint-Guilhem à l'abbé de Valmagne³². Six ans plus tard, il se rend à Bélarga, sous l'arche de son ami, Frédol de Neffiès, pour entendre la femme de son hôte, Garsende, mère de Bernard d'Aumes, faire une cession. Deux spécialistes, hommes de droit, l'accompagnent, Peironnet, le petit Pierre, bayle d'Aimeric, seigneur de Bélarga, et Guilhem Bernard, notaire de Clermont³³.

A côté de ses donations, les monastères et les seigneurs locaux font souvent appel à lui pour arbitrer leurs litiges. En juin 1199, Aimeric de Clermont est un seigneur assez important pour arbitrer un conflit entre Raimond de Saint-Maurice et l'abbé de Saint-Guilhem, Ugo de Fozières. La sentence est rédigée dans la maison des Hospitaliers, située à Canet, devant une assemblée composée de clercs et de laïcs, proches d'Aimeric. Pierre de Gignac, prieur d'Aspiran, Ugo de Saint-Pons, moine de Saint-Guilhem, Pons de Villesèque (tènement à Clermont), Guilhem de Lauzières, clerc, côtoient Pierre de Clermont, Pierre Raimond de Nébian, Balbi de Pégairoles³⁴. Un mercredi du mois de mars 1200, dans la villa d'Aspiran, Fulcran de Madières (Madiis) abandonne au Temple de Pézenas et à son procurateur, Guilhem d'Auvergne, tous les droits, les causes et les revendications qui sont en cours sur tous les biens, meubles et immeubles, dont il a hérité dernièrement de son frère, Raimond de Madières. Ces droits, il les tenait de ses grands-parents, Pierre de Pézenas et Raimonde, et de Pierre de Pézenas, leur fils. Sur les Saints Évangiles, il jure de respecter l'accord passé avec le commandeur.

A ce moment, Aimeric de Clermont s'engage à faire respecter sa parole à Fulcran de Madières, et s'il passe outre, Aimeric promet de lui faire restituer les biens dont il se serait emparé. Souscrivent à cet acte : Aimeric de Clermont, Bernard de Murviel, Frédol de Neffiès, Ricard de Fozières, Pierre Bérenger de Brignac, Bérenger Guilhem, fils d'Aimeric de Clermont, Bérenger Ricard, Pierre Gaufré de Clermont, Guilhem André d'Aspiran (...) Roger de Paulhan, Rostang d'Avène. Le même jour, Adalaïs, femme de Fulcran, se trouvant dans la demeure qui fut à Guilhem de Saint-Nazaire,

... située dans le *castrum* de Montagnac, approuve l'engagement de son mari. Pierre Bernard de Montagnac, Raimond de Saint-Pons, Bernard de Puéchabon assistent à la prestation de serment sur les Saints Évangiles³⁵. Afin de bien cerner cette affaire, dont l'acte ci-dessus est le dénouement, il faut se reporter à une donation effectuée vingt-trois ans avant par Pierre de Pézenas.

En 1177, Pierre de Pézenas, frère d'Ugo, débiteur de l'abbaye de Cassan se voit dans l'obligation de se séparer de ses biens à Lézignan pour honorer sa parole. Pour cela, il donne à la maison du Temple de Pézenas et à son commandeur, Guiraud de Sauve, ses moulins à Sainte-Marie de Lézignan. En contrepartie, le commandeur devra remettre 4 000 sols pour éteindre la dette de Pierre de Pézenas. Six ans plus tard, en 1193, dans le cimetière de Pézenas, le vicomte de Béziers confirme la donation. En 1198, les templiers ne disposent toujours pas du moulin de Lézignan, nonobstant les réclamations de Guiraud de Sauve et de ses successeurs, Frotard de Rocozels et Guilhem d'Auvergne qui réclament successivement l'exécution des volontés de Pierre de Pézenas. De guerre lasse, ils demandent l'intervention de l'évêque de Béziers qui tranche en déclarant que les hommes et femmes qui étaient à Pierre de Pézenas, passeront sous la domination des Templiers. En ce qui concerne les moulins, ils reviennent aux frères et héritiers de Pierre, Raimond de Montesquieu et Bérenger³⁶. L'intérêt de cette affaire est multiple. Elle dévoile une filiation méconnue entre les Pézenas et les Madières-Popian. Fulcran, prénom du Lodévois, et son frère Raimond de Madières appartiennent au lignage des Pézenas. En outre, leur père, Pierre de Pézenas, familier de Raimond Trencavel, vicomte de Béziers, et frère d'Ugo, peut être le fruit d'un premier mariage de Pierre de Pézenas, proche des vicomtes, avec une dénommée Raimonde, avant qu'une fois veuf, il épouse en secondes noces, dans les années 1130, Adalaïs de Portiragnes. L'intervention d'Aimeric, seigneur lige, comme garant de la parole donnée s'explique d'une part par son importance, mais aussi par le lien de parenté. Cette alliance entre les familles de Clermont et de Pézenas, remonte à Guilhem de Clermont, père de Guilhem Guido, et à une Pézenas, sœur de Pierre de Pézenas, mari de Raimonde, probablement³⁷.

Protecteur de l'orthodoxie, mais faisant aussi tout son possible pour empêcher l'éclosion d'un pouvoir autonome dans ses possessions, il va chevaucher, en 1207, contre les rebelles du Lodévois, et non contre des cathares comme se plait à l'écrire dom Julien. A peine deux ans avant le déclenchement de la croisade des Albigeois, accompagné de ses compagnons d'armes, tels que Pierre Raimond de Nébian, Pierre de Clermont et Bérenger de Lauzières, seigneur de Saint-Guiraud, il rassemble ses vassaux et prend la tête de l'expédition punitive contre les bourgeois de Lodève, assassins de leur évêque. Pierre Frotier. Une fois la ville soumise, il livre au bayle de l'évêque les seize conjurés et leurs familles. Durant tout le temps des représailles, Aimeric et ses vassaux tiennent la ville de Lodève d'une main de fer. Après un certain temps et la tenue d'un scrutin pour élire Pierre Raimond à la tête de l'Église lodévoise, Aimeric et ses compagnons abandonnent la ville soumise à l'évêque, comte de Montbrun. Tandis que celui-ci prend place sur le trône épiscopal, les seize meneurs sont condamnés à la peine capitale et leurs parents, jusqu'au cinquième degré, sont bannis, leurs biens confisqués et leurs maisons détruites. Trois ans plus tard, Philippe Auguste confirme la sentence. Entre temps, le vicomte-évêque de Lodève avait concédé en fief le village de Salasc à Aimeric, avec le droit d'y construire des fortifications, pour le remercier de son soutien. Pour ce fief, le seigneur de Clermont lui devrait, à l'avenir, l'hommage et la foi, et lui rendre les fortifications à sa demande³⁸.

Sa bienveillance envers les moines des abbayes des alentours ne l'empêche par d'avoir quelques différents avec les abbés. En 1202, Bernard Coste, archidiacre de Rodez, et Pierre de Clermont arbitrent un litige qui oppose l'abbé de Valmagne et Aimeric de Clermont³⁹. Un an après, en 1203, il retourne dans la villa d'Aspiran pour se soumettre à l'arbitrage de Frédol de Neffiès et d'Aldebert de Gignac. assistés par Pierre de Clermont et Adémar. Ces hommes ont été choisis par Aimeric II de Clermont et l'abbé d'Aniane pour trancher un litige qui les oppose et dont la cause se trouve dans le prêt de 3 000 sols melgoriens que le maître de Clermont a fait à l'abbaye d'Aniane. Pour pouvoir bénéficier de cet argent, l'abbé avait dû engager ses droits sur Canet et l'albergue d'Aspiran. Le monastère devra rembourser Aimeric et le château de Gignac servira de caution au remboursement⁴⁰

L'affaire de Cabrières

En juin 1184, Aimeric de Clermont et Roger II (1167-1194), dit Taillefer, vicomte de Béziers et de Carcassonne, transigent au sujet du territoire minier de Cabrières. Cette convention partage par moitié les droits miniers d'Aimeric, qu'il tient peut-être par Mourèze, et de Roger Trencavel et met en place une alliance en vue de percevoir ces taxes, contre les prétentions d'Imbert de Cabrières à la totalité de ces droits. Aux côtés des proches de Roger, vicomte de Béziers, dont Pierre Bernard de Montagnac et son frère Pons, et Raimond de Corbian, bayle de Pézenas, les fidèles d'Aimeric sont tous présents et prêts à en découdre : Arnaud de Lauzières, Pierre de Clermont, Pierre Raimond de Nébian, Ricard de Fozières et Rostang de Brignac⁴¹. Ainsi, l'accord entre Clermont et Béziers met essentiellement en place une ligue armée qui s'interdit toute paix séparée. Aimeric, comme Roger, ne fixe pas de terme à cette alliance, si ce n'est la réalisation de l'objectif désigné. L'ancienne viguerie de Cabrières est entourée jusque dans le troisième tiers du XI^e siècle de forteresses vicomtales, Mourèze, Neffiès et Paulhan, et de domaines, Nébian et Fontès, tous alleux du vicomte. Les Guilhem de Montpellier captent Paulhan et trois autres anciens châteaux des Trencavel : le Pouget, Aumelas et Saint-Pons-de-Mauchiens. Au milieu du XIIe siècle, il ne reste que Mourèze entre les mains des vicomtes, qui à l'époque de l'accord est passé dans le giron d'Aimeric de Clermont. L'église de Béziers ne reste pas inactive et remplace peu à peu les vicomtes en s'appuyant sur son domaine castral de Vailhan et de Gabian⁴².

La poussée sur Gabian, seigneurie éponyme de la famille féodale, se fait au détriment de cette dernière, affins des ...

... Cabrières. Il est intéressant de replacer cet accord dans son contexte tant géographique que politique. Premièrement, la fidélité d'Imbert de Cabrières aux Trencavel n'est pas assurée. N'a-t-il pas vogué en direction de Jérusalem au côté du comte de Toulouse en 1145 et ne côtoie-t-il pas Adémar de Murviel, puissant seigneur qui détient en plus de Murviel, tout l'Aumela dès et qui s'est allié au comte de Toulouse⁴³ ? Les Cabrières sont liés très étroitement aux Servian au XIIe et XIIIe siècles44. Qui plus est, il est évident qu'Aimeric mène une politique offensive en direction des marges du Cabriérès. Il apparaît à Aspiran, lieu dépendant de la viguerie, détient des droits à Nizas, si ce n'est la seigneurie, et a dans son entourage immédiat Frédol de Neffiès, seigneur des frontières du Cabriérès. De plus, sa position à Nébian pourrait menacer Lieuran, petit bourg dépendant du lignage d'Imbert de Cabrières. Il est évident que ce grignotage du réseau castral a dû inquiéter Imbert à plus d'un titre. A toutes ces prises de positions, presque toutes tournées contre le Cabriérès et son indépendance, il ne faut pas oublier les seigneurs de la cité de Caux, toute proche, qui ajoutent aux pressions territoriales sur le Cabrièrés. Ce lignage est possessionné à Caux, à Aumes, à Pézenas, à Nébian, mais est aussi détenteur du castrum de Vailhan. Ce lignage de puissance moyenne s'allie aux Mèze, et donc entre dans la parentèle éloignée des Clermont. Un peu avant 1150, Adalaïs de Caux épouse Pons Ier de Mèze († 1158), vassal des vicomtes de Béziers. En plus de cette belle alliance, il doit faire face à l'évêque de Béziers qui tente de s'implanter dans la région de Roujan. A partir des années 1170, l'évêque de Béziers fait basculer dans sa dépendance la seigneurie de Vailhan et une partie de la famille de Caux. En 1172, Bérenger de Caux renonce, auprès du prélat biterrois, à son droit de dépouille, c'est-à-dire, au moment du décès du curé de Caux, du droit de s'emparer de ses meubles.

Quatre ans plus tard, soit en 1176, Bérenger de Caux donne sa part du castrum de Vailhan, tenu en alleu, et le reprend en fief du prélat biterrois. Sa part correspond à trois mois, de septembre à novembre, pendant lesquels il possédait en alleule dit château. Il rend aussi hommage et pour 20 setiers de bled, qu'il prend de la tierce dans la dîmerie de Cassan. Il reconnaît aussi tenir en fief ce que Pierre Déodat de Puissalicon tient de lui dans la villa de Pins. En contrepartie de cette entrée dans la vassalité épiscopale, l'évêque de Béziers lui inféode un fief honoré dans la cité de Béziers et 500 sols melgoriens. Un peu plus tard, Bérenger de Lignan donne à l'évêque de Béziers, ses possessions dans le château de Vailhan. Bérenger de Caux a deux enfants, Azalaïs et Pons. Sa fille noue pour la deuxième fois une alliance avec les Mèze. En effet, Azalaïs de Caux épouse Pierre IV de Mèze. Sa dot est constituée sur le château de Caux, sur Pézenas et plus étrangement sur Nébian. Son fils, Pons de Caux, sera le célèbre faydit qui suivra le vicomte de Béziers puis le comte de Toulouse dans la résistance à Simon de Montfort. La même année, c'est-à-dire en 1176, Bernard de Caux s'engage à abandonner la coutume appelée droit de dépouille. Afin de garantir son renoncement, il fait stipuler dans une clause que sa portion sur la dîme de Sallèles, dans la paroisse de Caux, reviendra au chapitre de Saint-Nazaire, si ses successeurs ne respectent pas son abandon du droit de dépouille⁴⁵. Ainsi, cette alliance offensive avec Trencavel prend plus de relief et de profondeur historique et dessine en ombre chinoise le poids des Cabrières à la veille de la croisade des Albigeois. Le chef de lignage, Imbert de Cabrières, ne peut réellement s'appuyer que sur le noyau dur, c'est-à-dire sur la forteresse de Cabrières et peut-être Maders et Fontès. Sa disparition de ce territoire pour celui de sa seconde femme, Adalaïs de Cazouls, trouve là une explication.

Mais, quoi qu'il en soit, l'alliance de 1184 porte un rude coup aux Cabrières. L'intérêt de Trencavel, hormis l'espoir de bénéfices miniers plus qu'improbables, se situe dans la position géographique de Clermont. Allié à Aimeric II de Clermont, il tente de réintroduire sa suzeraineté sur ces terrains miniers, mais surtout, il circonscrit Cabrières, et audelà d'un Imbert affaibli, c'est Estève de Servian qui est visé. Sinon à quoi bon une alliance avec Trencavel ? Aimeric II est assez fort pour résister seul à Imbert de Cabrières, mais peutêtre pas assez puissant pour s'opposer victorieusement au maître du Cabriérès allié au puissant châtelain de Servian⁴⁶. En conséquence, cette charte va au-delà d'une simple alliance pour s'emparer de revenus miniers. Elle dévoile un front précis qui se noue dans cette partie du Bédérès : le vicomte allié aux Clermont, contre les Cabrières et les Servian. En toute logique, cette convention avec Roger Trencavel neutralise Estève de Servian, ce qui rééquilibre les forces en présence⁴⁷. Le lignage des Clermont sortira vainqueur de ce bras fer et en 1270, Guilhem de Clermont et Aimeric de Boussagues, fils de Déodat III et d'Hélis de Clermont, prêteront hommage au roi de France pour Aspiran et le Cabriérès⁴⁸.

Une fidélité à l'ancien monde

En ce mois de juin 1209, des nuages de foudre s'amassent aux frontières du Biterrois, prêts à fondre sur les châtelains insoumis. La conquête des vicomtés des Trencavel, puis la chute de la maison de Toulouse seront désignée par les générations futures comme la croisade des Albigeois. Après Servian, c'est au tour de la cité de Béziers de tomber entre les mains des croisés, au côté de qui chevauchent le comte de Toulouse et Pierre Bermond VI de Sauve, seigneur d'Anduze et de Sauve. Au début de la croisade des Albigeois, Aimeric fait partie de ces seigneurs qui résistent à l'envahisseur et qui prennent les armes au côté du vicomte de Béziers, son parent⁴⁹. Pour faire bonne mesure, dom Julien rapporte que la bourgade de Gignac se révolte aussi. Prise par les croisés, elle est donnée par le légat Milon à Simon de Montfort⁵⁰. La proximité de Montpellier et de Gignac, la prise de Servian, suivie de celle de Béziers en juillet, la reddition le 15 août du vicomte de Carcassonne et la rapidité de la conquête, débouchent immanquablement sur la conclusion suivante : la résistance d'Aimeric et le soutien de Gignac doivent se dérouler entre le mois de juillet et le 15 août 1209, jour de la capitulation de Carcassonne devant les croisés, mais surtout Simon de Montfort, après trois semaines de guerre foudroyante, se voit remettre les couronnes vicomtales et les terres exposées en proie. Cet homme d'une cinquantaine d'années reçoit du légat de Rome les anciennes possessions de Raimond Roger Trencavel, affectueusement surnommé Pastoret, dont Gignac.

Un soulèvement postérieur au 15 août, alors que le vicomte est dans un cul-de-basse-fosse et que le Biterrois n'a pas réellement combattu la croisade, me semble irréel. Rapidement soumis, il n'est pas inquiété outre mesure. Dom Julien, suivi en cela par Laurès dans son livre, Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Gignac, rapporte que Simon de Montfort, après avoir reçu cette bourgade du légat Milon, la met à la vente. Il en aurait demandé 200 000 sols, une somme énorme pour l'époque, et Aimeric de Clermont s'en serait porté acquéreur⁵¹. Pour réunir cette somme, il va mettre à contribution ses vassaux, ses sujets, ses voisins et même les églises, et surtout ses rentes, qu'il pille allègrement. Ne pouvant accepter une telle agression, le vicomte-évêque Pierre de Lodève l'excommunie, une première fois. Après plusieurs mois de désobéissance, il se soumet au prélat. En 1210, excommunié, il se rend à Narbonne pour y faire résipiscence entre les mains du légat du pape. Absous de son excommunication majeure dans laquelle il est resté durant six mois, il est condamné à rendre l'argent extorqué à ses vassaux, les dîmes à l'évêque de Lodève et les églises converties en forteresses à leur légitime propriétaire. De plus, il devra se rendre en Espagne pour combattre les Maures et cela durant trente jours, non compris le temps du voyage d'aller et de retour⁵². Une fois de retour des terres espagnoles, Aimeric s'enferme dans ses terres et se fait oublier un certain temps. Seule une lettre du pape Innocent III, un peu avant 1213, semble indiquer le peu de cas qu'il fait de la croisade. Le chef de l'Église aurait fait parvenir une missive à Aimeric lui enjoignant de continuer d'assister personnellement l'évêque de Lodève dans sa lutte contre les hérétiques et de ne pas soutenir le roi d'Aragon, comme il l'aurait promis à son légat Milon à Narbonne⁵³.

Cette année 1213 voit la défaite des Méridionaux à la bataille de Muret, durant laquelle Pierre d'Aragon perd la vie. Pierre, évêque de Lodève, accompagné de ses troupes, s'y trouve du côté des croisés. Après 1216 et avant 1218, Aimeric se retire chez les Hospitaliers de Nébian. Et, à lire le testament du seigneur Pons Pierre, seigneur de Ganges, Aimeric est toujours hospitalier en 1218⁵⁴. Lors de la reconquête occitane, il quittera les Hospitaliers pour reprendre le combat au côté du comte de Toulouse. La disparition de Simon de Montfort galvanise les Méridionaux. Dès 1218-1219, un soulèvement populaire agite le Biterrois. En 1219, la bourgade de Montagnac est reprise à l'évêque d'Agde, Thédise, et aux partisans de Montfort. A cette époque, le comte de Foix, tuteur du jeune Raimond Trencavel, exilé outre-Pyrénées, intrigue pour soulever la vicomté de Béziers. Âgé d'un peu plus de cinquante ans, Aimeric de Clermont reprend son épée et son bouclier et, accompagné de ses chevaliers rejoint, au mois de mai, le comte de Toulouse à Najac, où Pons de Caux et Pierre de Mèze reçoivent en fief des terres près de l'étang de Thau et dans la région de Pézenas-Montagnac⁵⁵. Pour bien saisir cette inféodation, il faut revenir au début de la croisade. En 1209, tandis que Bérenger de Caux se retire du monde et entre dans le clergé séculier, son fils, Pons de Caux, suit son beau-frère, Pierre de Mèze, dans la résistance à Simon de Montfort. En1210, Pierre de Mèze est libéré des geôles de Carcassonne. La famille des Trencavel abattue, ces deux seigneurs agathois rejoignent d'abord le comte de Foix, puis le comte de Toulouse. En 1218, proches de Raimond de Toulouse, ils participent à la défense de la ville éponyme. En 1219, pour récompenser ces deux chevaliers de leur fidélité, le comte de Toulouse réunit ses chevaliers dans la grande salle du château de Najac et leur attribue des fiefs. Devant une assemblée qui se compose d'Arnaud de Roquefeuil, Bernard de Roquefort, Aimeric de Clermont et Bermond Audigier, futur viguier de Nîmes (1221), Raimond leur concède les châteaux de Loupian, avec sa *villa*, de Balaruc et l'église de Pallas.

Le 5 février 1221, alors que le jeune Raimond Trencavel se prépare à quitter son exil d'outre-Pyrénées pour reprendre possession de ses domaines, il augmente l'inféodation du comte de Toulouse à Pierre de Mèze de terres tout autour de Caux, avec l'assentiment du comte de Foix, Raimond Rogier, son curateur. Des représentants des plus grandes familles font partie du conseil vicomtal, réuni dans le château de Lauran. Bernard Aton de Niort, Pons de Villeneuve, Pons de Saint-Michel, Aton Arnaud de Châteauverdun, Pierre de Podio, Jordan de Saint-Félix, Pierre de Lauran, Jordan de Cabaret et Raimond de Roquefeuil {...}, tous anciens faydits se tiennent fièrement auprès de leur suzerain légitime. A cette occasion, Pierre de Mèze recoit les châteaux de Caux et de Neffiès, et celui de Tourbes avec sa justice et tous ses droits seigneuriaux et féodaux. Raimond Trencavel lui concède aussi le moulin situé à Aumes, qui a appartenu à Raimond de Mèze, avec sa rivière et pansière, sous l'albergue de 20 chevaliers, des terres à Mèze avec la justice et des droits sur le château, moyennant une albergue identique. Il inféode les villae de Saint-Jean-de-Tabaussac, à Alignan (Tabausach), de Loubatière (Lebeyrah), de Solevan (Solissan, Saint-Saturnin de Caux), d'Ambayran, Maders, Sallèles qui se trouvent dans le ressort du château de Caux. Sur la liste des souscripteurs apparaissent quelques noms bien connus : Raimond de Roquefeuil, Pierre de Laure, Arnaud de Lauran, Gaufré (Gautfred) de Faugères, Guido de Montpellier, Bernard de Lespignan⁵⁶.

En 1220, Servian refuse à son tour la soumission, suivi dans sa révolte par de nombreux châteaux biterrois. Estève de Servian, un des chefs de la sédition, perdra sa seigneurie à la suite de cette révolte et de son écrasement par Amaury de Montfort, lors de combats autour de Servian. Enfin, au printemps 1220, le légat Conrad est chassé de Béziers par ses habitants ; il se réfugie à Narbonne. La croisade commence à s'écrouler sur son flanc est. Comment imaginer que Clermont reste en retrait de ce mouvement? Tandis que la cité piscénoise chasse son seigneur-banquier, Raimond de Cahors, les villes de Florensac et Vias se soulèvent et rejoignent les chevaliers faydits. En 1222, le Piscénois se lève une nouvelle fois contre les croisés, tandis que les habitants de Caux suivent ceux de Béziers, Clermont, Montagnac, Bessan, Vias et Florensac dans leur révolte contre les chevaliers francigènes⁵⁷. Très rapidement, la furie des révoltés se tourne vers le Narbonnais qu'ils ravagent sous la conduite de Capestang. Devant cette levée en masse, le légat Conrad excommunie les habitants de Béziers, Caux, Sauvian, Sérignan, Vias, Bessan, Florensac, Corneilhan, Thézan, Murviel, Cessenon, Puisserguier... Le village de Sérignan, que Saint-Thibéry détient depuis 990, est démantelé à cette occasion. Ils ne seront relevés de leur excommunication que bien plus tard. Dès décembre 1222, Béziers retourne dans le ...

... giron de l'Église. A cette date, Conrad, légat du pape, séjourne à Béziers et y reste jusqu'en mai 1223. Pendant ces six mois, Béziers devient le siège de la légation pontificale avec l'accord des consuls. Mais, à l'approche de son ancien vicomte, la cité biterroise se rallie. Dans la seconde moitié du mois de janvier 1224, elle l'accueille dans la joie, et les habitants détruisent le palais comtal où avait été reçu Simon de Montfort. A cette époque, l'abbaye de Saint-Thibéry et ses terres sont aussi dévastées, et la forteresse de Cabrières sert de point d'appui aux hommes de Trencavel. En avril, le comte de Toulouse s'empare de l'Agadès et y place ses officiers, après avoir reconquis le comté de Mauguio. Pendant ce temps, Pons de Caux et son fils Bérenger participent à la révolte, mais il semble que ni Pons de Caux ni son fils Bérenger ne se soient levés contre la croisade royale de 1226. Nonobstant cela, l'assassin du Minervois, Pierre Senglar, sénéchal de Béziers pour Amaury de Montfort puis pour le roi, confisque les terres de Bérenger de Caux à la suite de la rébellion en 1226 d'Emenon de Fontès.

Tandis que les anciens chevaliers *faydits* ont retrouvé leurs fiefs, Aimeric II de Clermont décide de nouer les liens de parenté avec une de ces familles, très engagée dans l'opposition à Simon de Montfort, puis à son fils. Ainsi donc, Marquise épouse, vers 1224, après le départ d'Amaury de Montfort, Pierre de Laure, coseigneur de Cabaret et croyant cathare, fils de Pierre Roger II de Cabaret, *faydit* et protecteur convaincu des cathares, tous deux proches de l'habile Olivier de Termes⁵⁸. Toujours en vie en 1256, tandis que son mari est décédé à Lautrec, sans être réconcilié avec le roi, elle et son fils, Pierre Roger, réclameront certains biens ayant appartenu à son mari, aux commissaires royaux⁵⁹.

Cette révolte ne dure qu'un temps. Dès 1226, Agnès, veuve de Raimond Roger et mère de Raimond Trencavel, s'accorde avec le roi à Albi. Son fils, Raimond Trencavel, et ses barons reprennent alors le chemin de l'Aragon, terre d'exil. Tout rentre progressivement dans l'ordre. Les prisonniers sont libérés, tel Pierre Pons d'Agde, croisé et longtemps captif des « ennemis de la foi », qui vend au chapitre d'Agde, pour payer sa rançon, ses droits féodaux et seigneuriaux en février 1228⁶⁰. C'est certainement autour de 1226 que Bérenger III Guilhem, profitant de la défaite de Raimond Trencavel, et peut-être pour détourner de Clermont des représailles éventuelles, renverse son père et le chasse de Clermont. Aimeric fait appel au prélat lodévois qui tranche en sa faveur. Bérenger refusant de céder fait appel de la sentence auprès de saint Louis qui écrit en 1233 à l'évêque d'Uzès pour qu'il examine la recevabilité de l'appel. Il est possible que, durant cette période, Aimeric de Clermont trouve un temps refuge dans le château de Saint-Véran, en Rouergue, qui sera enlevé ou a été pris par les croisés⁶¹. L'intervention d'Aimeric II à la tête de sa seigneurie, en 1239, prouve sa victoire contre son fils. Une des conséquences de la querelle entre le père et le fils se retrouve dans la détention du château de Nébian par Déodat III de Boussagues, ancien allié d'Aimeric II. En 1247, il demande aux officiers royaux qu'Aimeric de Clermont, fils d'Aimeric II, rende la possession du château de Nébian à son frère, Bérenger Guilhem. Jean de Balo et Nichola, bayle de Pézenas⁶². Ainsi, durant une dizaine d'années, Clermont est déstabilisé⁶³.

En 1229, le jeune Jacques I^{er}, roi d'Aragon, comte de Barcelone et seigneur de Montpellier, prend la tête d'une importante troupe, réunie pour la conquête de Majorque : quinze mille hommes à pied, quinze cents chevaliers, vingt-cinq vaisseaux, dix-huit bâtiments de transport, douze navires de combat, une centaine de galiotes et diverses unités des flottes de ses alliés génois, marseillais, narbonnais, provençaux et montpelliérains. Nombreux sont les Montpelliérains qui s'illustrent dans cette conquête: Pierre et Jean de Sauve, Jacques Sanche, Bérenger Gayran, capitaine de la galée sur laquelle embarque le roi, Pierre Bar et Pierre Serre, sont de ceux-là⁶⁴. Cette expédition vit de nombreux chevaliers de l'Aumeladès combattre sous la bannière de leur seigneur-roi. Les Clermont, cousins du roi, y participent-ils? Cela est possible. La conquête de Majorque en 1229 révèle l'existence d'un comtor, dit Catalan de l'entourage du vicomte du Béarn, Guilhem de Montcada, qui porte le nom de Guilhem de Clermont (Clarmunt). Est-ce un membre de la famille des Guilhem de Clermont-Lodève ? Il serait tentant de voir dans ce personnage soit Bérenger III Guilhem, soit un autre de ses frères, cousins par alliance du roi Jacques le Conquérant. Les actes préparatifs de la conquête le font apparaître comme un personnage d'une certaine importance. Lors de son engagement en faveur de la croisade, Ramon Alaman et lui jurent d'amener avec eux trente chevaliers. Ce chevalier de Clermont prend une part active au conseil du roi d'Aragon et combat vaillamment durant l'expédition. Vainqueur avec son roi, il mourra en février 1230 à la suite d'une épidémie qui l'emportera en huit jours, comme tout le clan des Montcada. Ainsi, au côté du vicomte du Béarn, il aurait participé à la fameuse bataille de Las Navas de Tolosa, à celle de Muret, de triste mémoire, et enfin à la conquête du royaume de Majorque⁶⁵. Il est tentant de voir en ce personnage, haut en couleur, soit Bérenger, soit son père Aimeric, soit, ce qui est plus que vraisemblable, un cadet des Guilhem de Clermont. Un doute subsiste tout de même. Ce Catalan, fidèle des Montcada, paraît bien éloigné de ses racines, tant géographiques que politiques. Ce personnage énigmatique pourrait être raccroché à la famille audoise qui possède la seigneurie de Clermont-sur-Lauquet, sans que cette possibilité soit entièrement convaincante. Ainsi, fidèle aux vicomtes de Béziers et de Carcassonne, et d'une famille immergée dans le catharisme, Guilhem de Clermont a pu s'exiler outre-Pyrénées avec son maître et s'y installer. Cette escapade effectuée dans les îles, les seigneurs de Clermont retournent en terre lodévoise.

Certains combats des années 1220-1226 ont dû être acharnés, car au mois d'août 1231, quand Jacques I^{er}, roi d'Aragon, se rend à Montpellier, il encourage les populations de sa baronnie à réparer les ravages qu'avait faits partout la guerre contre les Albigeois (châteaux ruinés, maisons incendiées, routes coupées, ponts détruits, arbres fruitiers et vignes sciées, *pansières* éventrées...). Jusqu'à la fin septembre, le seigneur-roi demeure dans sa ville natale, et il serait bien étonnant que son cousin Aimeric II Guilhem, mais aussi son fils Bérenger ne soient pas venus lui rendre visite⁶⁶. Les seigneurs de Faugères semblent rester, le plus possible, en dehors du conflit. En 1232, Bérenger de Caux et son beau-frère Gaufré de Faugères reçoivent une rente royale de 20 livres. Un an plus tard, le roi rend la moitié de ses anciennes terres à Bérenger par

... égard pour sa femme, sœur de Gaufré de Faugères⁶⁷. Clermont s'est levé une nouvelle fois pendant la guerre du vicomte (1240) et celle du comte (1242), comme beaucoup d'autres cités, telles que Cessenon, Marseillan, Abeilhan, Nézignan, Roujan, Cabrières. A l'opposé, Guiraud de Pouzols, Bernard Rainard, chevalier de Lignan, Adalbert de Tourbes, Sicard de Boissezon, coseigneur de Cessenon, Bérenger de Mourèze, cousin des Guilhem de Clermont, Armand de Boussagues, coseigneur d'Avène et beau-frère d'Hélis de Clermont, Guilhem de Cazouls, fils d'Imbert de Cabrières, Guilhem de Lodève, chevalier de Bessan, les châteaux de Veyran. de Vailhan et d'Avène, et les seigneurs de Faugères restent fidèles au roi de France. Pons de Pierre de Ganges, seigneur de Popian et de Gignac, prend fait et cause pour le roi. Il meurt en s'opposant au vicomte de Béziers et au comte de Toulouse à l'occasion d'une bataille livrée contre Aymeri, vicomte de Narbonne. La « guerre du comte » a pour conséquence de déclencher des luttes assez vives dans la basse plaine de l'Hérault et l'on peut penser que Clermont, comme Pézenas, dut tout au moins en souffrir, si ce n'est y participer.

En 1239, Aimeric II Guilhem profite du vent de révolte qui fouette les monts des alentours pour refuser de rendre hommage au nouvel évêque de Lodève, sous prétexte qu'il le doit seulement au comte de Toulouse, son suzerain. II donne refuge aux envoyés toulousains et prend conseil auprès d'eux. La guerre et ses malheurs frappent une nouvelle fois aux portes du Lodévois. Encouragé par Raimond VII de Toulouse, qui se réclame suzerain du Lodévois, Aimeric et les hommes qui composent son réseau de fidélité, et dont son gendre Déodat III de Boussagues fait partie, se saisissent de divers biens d'Église et occupent un grand nombre de fiefs. Immédiatement, le vicomte-évêque du Lodévois excommunie, pour la seconde fois, le maître de Clermont. Toute résistance disparaît par la suite, et c'est son fils. Bérenger III de Clermont, qui devient le chef de lignage. A peine parvient-il à la tête de la seigneurie, qu'il fait réparer les murailles de sa ville, des châteaux de Mourèze et de Malavieille. La mort d'Aimeric II ne freine pas l'ardeur de ses enfants, car au printemps 1240, Aimeric de Clermont, fils, et le vicomte de Narbonne chevauchent au côté du comte de Toulouse qui mène une expédition en Provence contre Raimond Bérenger, comte de Provence. Deux ans après, en 1242, Aimeric de Clermont et trois de ses frères, Paul, Pierre Ermengaud et Raimond, suivent le comte de Toulouse. Ils lèvent l'épée contre le roi et contre leur frère aîné. Aidés par les anciens vassaux de leur père et par les bourgeois de Clermont, ils parviennent à s'emparer du château et à chasser de la cité Bérenger III qui pourrait avoir trouvé refuge auprès de Bérenger de Mourèze et de la dame de Vailhan, restés fidèles au roi. Le 21 juillet de la même année, Aimeric de Clermont, chevalier pro-raimondin, et ses trois frères sont excommuniés pour avoir participé à la guerre du « comte de Toulouse », comme briseurs de paix, routiers et violateur des droits de l'Église. L'archevêque de Narbonne excommunie aussi Pons de Villeneuve et Pons d'Olargues. A la fin août, Humbert de Beaujeu prend la tête d'une armée royale. Il reprend Magalas ; il dégage Béziers et remet les localités du Biterrois sous l'autorité des officiers royaux. Au même instant, Jean de la Planche et Guilhem I^{er} de Lodève reprennent le château de Cabrières. Clermont doit céder à ce moment, Bérenger III de Clermont revenir, et ses trois frères, trouver le salut dans la fuite à la cour du comte de Toulouse.

Quant aux Clermontais qui perdent leurs franchises, une lutte sourde débute pour plus de cent années avant de recouvrer les libertés communales⁶⁹. La paix de Lorris, signée entre le comte de Toulouse et le roi de France, en 1243, met un terme définitif à la guerre et à une Occitanie indépendante. Pendant les fêtes de Noël 1244, Raimond VII rassemble en son château Narbonnais de Toulouse plus de deux cents futurs fidèles, dont Bérenger III, son frère Aimeric Guilhem de Clermont, Sicard Alaman et Gui de Séverac, qu'il arme chevalier durant une cour plénière, « somptueuse et magnifique »70. Par la suite, pour remercier Aimeric de Clermont pour sa fidélité, Raimond VII le nommera sénéchal du comtat Venaissin entre 1246 et 1248⁷¹. Ses deux frères le suivront dans cette partie de la Provence, vraisemblablement pour échapper aux différentes représailles qui s'abattent sur les seigneurs félons. Farouche guerrier. Aimeric, chevalier proraimondin, ne semble pas avoir eu de descendance, comme ses frères, engagés auprès du comte de Toulouse.

Ces innombrables luttes sont la cléf pour comprendre l'opposition acharnée des Guilhem de Clermont au vicomteévêque de Lodève, en cette fin des temps anciens.

La question des hommages ou le rêve carbonisé

Ainsi que je l'ai déjà précisé, l'hommage pour Clermont, daté de 1172, est fortement improbable, pour ne pas dire inexistant. A cette époque, les biens du Lodévois sont détenus en alleu, c'est-à-dire libres de tout droit, par Bérenger II Guilhem⁷². Il faut attendre 1184 et l'arrivée d'Aimeric II Guilhem. « dynastie » de Clermont, pour que la situation change. A cette époque, ces alleux entrent dans la hiérarchie féodale des terres et deviennent ainsi des fiefs tenus de l'évêque. Il n'est toujours pas question de la bourgade de Clermont. D'origine privée, le château de Clermont n'a jamais relevé de l'autorité vicomtale de Lodève ou encore de Béziers; aucune autorité publique au XIe siècle, et antérieurement, n'y a exercé le pouvoir banal, c'est pourquoi le vicomte-évêque de Lodève se verra opposer une fin de non-recevoir quand il demandera l'hommage pour cette place forte. Mais, avant cela, le serment de fidélité de 1184 concerne exclusivement les alleux lodévois qui ont appartenu à son père Bérenger II. Aimeric donne ces terres pour les reprendre des mains de l'évêque, Gaucelm de Montpeyroux, à titre de fief. L'acte de 1184 concerne des honneurs situés au Bose (Bocacis), à Esparrou, au-dessus du Bosc, mais aussi dans la villa des Plans et dans le château de Saint-Privat, excepté le château de Parlatges que le seigneur se réserve. A cette époque, un chemin dit ferrat, part de Gignac jusqu'à la Vacquerie, en passant par la place de Saint-Privat. Le transport de métaux par cette voie donne une valeur certaine aux endroits qu'elle traverse, notamment la seigneurie de Saint-Privat⁷³.

L'extension du pouvoir temporel des évêques du Lodévois va progressivement se heurter au puissant lignage des Guilhem

... de Clermont, anciens maîtres du Lodévois et toujours principaux féodaux de cette terre. La naissance et surtout l'expansion territoriale de la principauté ecclésiastique vont renverser l'alliance séculière entre les prélats et les Deux-Vierges/Clermont. Cette opposition explique partiellement l'anticléricalisme de fait, et non pas doctrinal, des positions d'Aimeric II de Clermont. Mais au-delà, l'obligation qui est faite à Aimeric de se soumettre à l'évêque de Lodève, alors que rien ne relie son fief de Clermont à la suzeraineté de l'évêque, entre dans une politique bien plus large de destruction des anciennes solidarités qui perpétuent le pouvoir vicomtal, mais cette fois-ci de Béziers. Une fois Raimond Roger Trencavel mort dans un cul-de-basse-fosse de son ancien château de Carcassonne, il reste aux vainqueurs le plus dur à faire, c'est-à-dire à faire disparaître des mémoires la légitimité même de l'ancien pouvoir. Destruction des repères et des trames de solidarité dans l'ensemble des pays vicomtaux, et si ce n'est pas assez, éradication du lignage séditieux.

L'objectif atteint, les nouveaux maîtres pourront régner en paix et rêver à d'autres conquêtes... et peut-être à la couronne comtale toulousaine ⁷⁴. Encore une fois, dom Julien commet une erreur en confondant Aimeric de Clermont et son fils Bérenger. En 1215 et 1216, c'est bien Aimeric II de Clermont qui reçoit l'ordre de prêter hommage à l'évêque de Lodève et non pas son fils Bérenger. En juillet 1215, Aimeric de Clermont, le seigneur de Montpeyroux et du Bosc, Salomon de Faugères et d'autres, se font rappeler par le roi qu'ils doivent obéissance à l'évêque de Lodève. Leur désobéissance entraînerait une intervention de Simon de Montfort, ayant pour objectif de les remettre dans le droit chemin. L'année suivante, Aimeric de Clermont reçoit l'ordre du roi de prêter hommage à son évêque, encore une fois sous la menace de Simon de Montfort⁷⁵. Il résistera, c'est certain. Prête-t-il l'hommage exigé ? C'est possible... Juste après le décès d'Aimeric II, et une fois son fils aîné Bérenger III mis en possession de son héritage, le roi ordonne à son sénéchal de faire comparaître Bérenger III Guilhem de Clermont pour qu'il prête hommage au prélat lodévois, Bertrand de Mornay. A-t-il réellement prêté hommage en ces années troubles de 1240-1241 ? Cela n'est pas certain, d'autant plus qu'il est rapidement dépossédé de sa seigneurie par ses frères révoltés. Mais cela n'est que de courte durée. En 1241, Guilhem de Cazouls est élu à l'épiscopat de Lodève (1241-1259). Comme tout nouveau vicomte-évêque, il va exiger l'hommage de ses vassaux. Bérenger Guilhem va résister et refuser de lui prêter l'hommage réclamé. Cette résistance échoue devant la volonté royale, et en 1243, ce châtelain, partisan du roi de France, se voit contraint à plier les genoux devant le prélat. La veille des calendes de juin, Bérenger III Guilhem, seigneur de Clermont, se rend à Pontoise et, en présence de la reine Blanche de Castille, se réconcilie avec l'évêque de Lodève. A genoux, les mains jointes, il lui prête hommage pour « l'oppidum » de Clermont, Canet, Nébian, Brignac, et les autres lieux dans le Lodévois, excepté Ceyras qui lui appartient et dont le roi est suzerain. Relevé par Guilhem de Cazouls, il reçoit le baiser de paix⁷⁶. Ça en est fini du rêve d'indépendance des Clermont, Bérenger a su céder juste avant d'en arriver à la guerre. Sa souplesse a sûrement évité une destitution. Dorénavant, les Guilhem de Clermont entreront dans le rang et le seul espoir de grandeur viendra du service du roi.

Ainsi, le fils aîné de Bérenger II Guilhem et d'Amahille reçoit au cours de son baptême le prénom symbolique d'Aimeric, comme son grand-père et comme le père de saint Guilhem, dans la chanson de Guillaume d'Orange. Son enfance sera bercée par les exploits de son grand-père, compagnon de Guilhem VI de Montpellier et par les épisodes épiques de Guillaume au Court-Nez. Chevalier d'antan, il apprendra à ses dépens que sa recherche d'indépendance est d'un autre âge, en ce temps où Philippe-Auguste, roi par la grâce de Dieu, reconstruit l'héritage de Charlemagne, et s'inspire pour cela du pouvoir centralisé et hiérarchique de la papauté. La reine Blanche de Castille fera céder définitivement son fils aîné et brisera tout rêve de principauté.

Aimeric II Guilhem, seigneur de Clermont, est aussi l'aboutissement heureux d'une stratégie familiale, menée depuis plusieurs générations. Aimeric II Guilhem, seigneur de Clermont, est également le promoteur d'une politique lignagère de recentrage patrimonial autour de Clermont. Fini les vastes domaines éparpillés entre le Rouergue et le bassin de Thau. Tous ses efforts porteront sur la création d'une vaste seigneurie indépendante. Mais, Aimeric II Guilhem, seigneur de Clermont, est encore l'exemple même de l'échec d'une telle vision. Et, comme Estève de Servian, mais dans une moindre mesure, il va pâtir de la croisade des Albigeois et de ses choix anachroniques. Il mènera une stratégie de résistance jusqu'à sa mort, qui fera éclater l'union familiale. En filigrane, il ressort clairement que ce qui va sauver le lignage de Clermont, outre le fait d'une stratégie de ralliement, appliquée à certains moments, et le loyalisme de Bérenger III, ce sont les alliances prestigieuses, comme Montpellier, mais surtout Aragon qui leur permettront de se maintenir à la tête du Clermontais.

Le 16 mars 1244, des flammes noires et une odeur de chairs brûlées s'échappent du bûcher cramoisi de Montségur pour se répandre sur toute l'Occitanie. C'est la fin des grandes révoltes pour la liberté. La féodalité méridionale se soumet et accepte l'inévitable ; les Guilhem de Clermont... aussi.



Fig. 1 - Sceau d'Aimeric de Clermont, 1175.

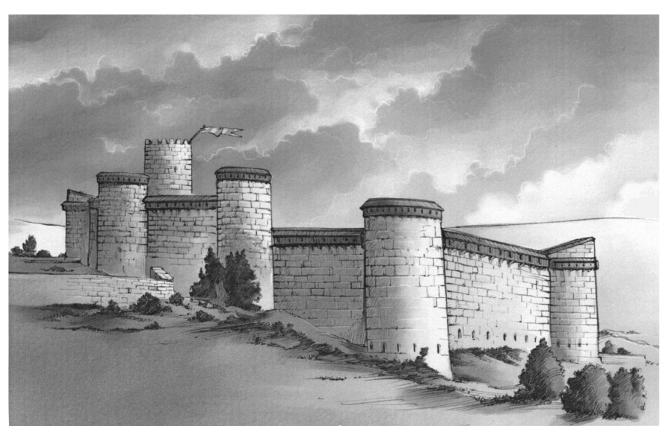


Fig. 2 – Le château de Clermont au $\mathrm{XIII}^{\mathrm{e}}$ siècle.



Fig. 3 – Blason des Guilhem, seigneurs de Clermont.

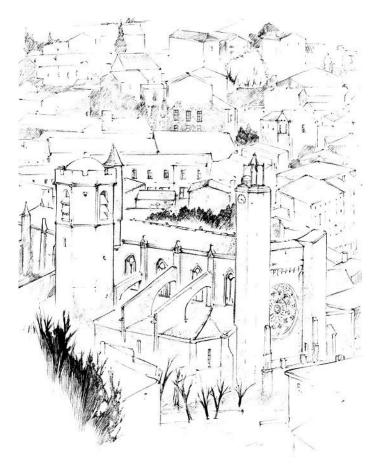
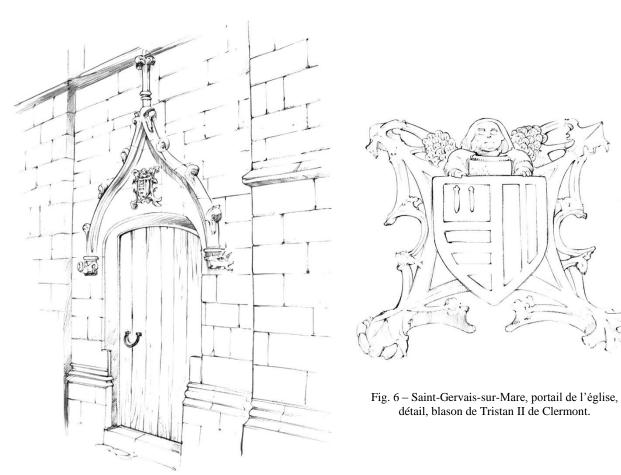


Fig. 4 – Clermont-l'Hérault, collégiale Saint-Paul.



 $Fig.\ 5-Saint-Gervais-sur-Mare,\ portail\ de\ l'église.$

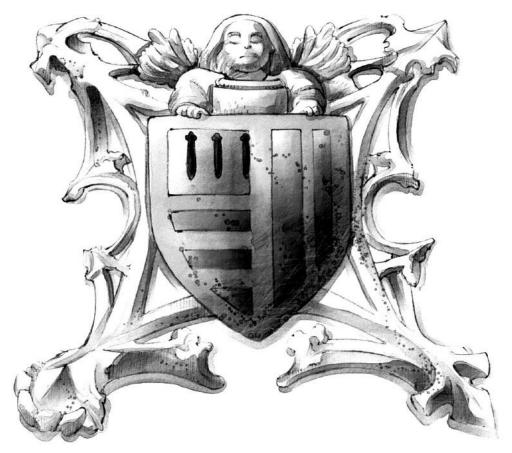


Fig. 7 – Blason des Clermont-Amboise.

- Pour en savoir plus sur les ancêtres et les descendants d'Aimeric II Guilhem, seigneur de Clermont, se reporter au livre de l'auteur de cet article: HUPPÉ (Ph.), Les seigneurs de Clermont-Lodève. Du palais carolingien à la cour napolitaine, (IX^e-XV^e siècles), 2 tomes, Éditions les Presses Littéraires, 2007 et 2008.
- ANONYME, Histoire chronologique des anciens Guilhem, seigneurs et comtes de Clermont de Lodève, in 8°, vers 1645, pp. 185-186. Cette monographie est écrite par un anonyme et est habituellement attribuée à un dénommé dom Julien, confesseur du seigneur de Clermont.
- BOUSQUET (Ja), Le Rouergue au Moyen Age (800-1250), Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, t. 2, 1994, p. 795
- 4. Selon Gariel, Marie de Montpellier, fille de Guilhem VII de Montpellier et de Mathilde de Bourgogne, est surnommée Navarre. Voir GARIEL (P), *Idée de la ville de Montpellier*, Montpellier, 1665, rééd. Les éditions de La Tour Gille, 1993, p. 192. Navarre, femme d'Aimeric de Clermont, figure au martyrologue de Cassan. Voir BARTHES (H), *Les documents* nécrologiques du diocèse de Béziers. Nécrologie et obituaires du XI^e au XVII^e siècles, Millau, 1988.pp. 16-87.
- 5. HUPPÉ (Ph.), op. cit., T. 1, pp. 65-107.
- 6. HANCKE (Gwendoline), Femmes en Languedoc, La Louve Éditions, 2006, p. 44.
- Selon cet auteur, Aimeric Guilhem de Clermont serait devenu hérétique à la suite de l'évêque de Carcassonne, Guilhem de Roquerfort. A une autre page, c'est le vicomte de Béziers qui oblige Aimeric à embrasser le catharisme. Voir ANONYME, op. cit., pp. 188 et 200.
- 8. En 1184-1185, Aimeric Guilhem souscrit à l'hommage de Guilhem VIII de Montpellier à l'évêque de Maguelone. Voir Layettes du trésor des Chartes, inventaires et documents, t. 1, Paris, 1863, n° 330, Maguelone, avril 1184-1185.
- MARTIN (E.), Histoire de la ville de Lodève, T. 2, Lacour, Rééd. 1996, pp. 340-341. PLANTAVIT DE LA PAUSE (J), Chronologia praesulum Lodovensium, Aramon, 1634, p. 95. FISQUET (M. H.), La France pontificale (Gallia christiana). Histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques, métropole d'Avignon, Montpellier, T. 2, Paris. 1739, p. 335
- 10. Estève de Servian épouse un peu avant 1200 Navarre de Laurac, fille d'Aimeric de Roquefort, seigneur de Montréal, et de Blanche de Laurac, elle-même sœur de Sicard de Laurac. Navarre est la sœur d'Aimeric de Laurac, seigneur de Montréal, défenseur de Lavaur, et de Na Geralda, dame de Lavaur, épouse de Guilhem Peyre, seigneur de Lavaur. Elle est la grand-mère de Bernard-Oth de Niort. Estève et Navarre eurent trois enfants : Estève, Ermessende qui épouse Gaucerand III de Capestang, faydit, et Condors qui se marie avec Pierre de Pézenas de Portiragnes, puis en secondes noces avec Raimond Guilhem, fils d'Ermengaud de Fabrezan (Faberzano). Ermengaud, faydit du temps de Montfort, mourra à Servian toujours faydit. Veuve, Navarre fut Parfaite et sa socia fut la châtelaine, Géraude de Caraman, veuve de Raines et morte brûlée à Montségur. En 1227, Navarre se trouve à Toulouse. Six ans plus tard, en 1233, elle réside chez son neveu à Dourne (en pays de Sault) où elle reste pendant plus d'un an. Elle décède en 1235 à Montségur. Estève de Servian mourra dans les prisons de Simon de Montfort, après 1215. AMADO (Cl.), Faible impact de l'hérésie dans le Languedoc central méditerranéen. Le paradoxe biterrois (1170-1209), in *Hérésis*, 1992, n° 3, pp. 83-103.
- 11. AMADO (Cl.), *Ibid.*, pp. 83-103.
- 12. HGL, t. 6, p. 47. GARIEL (P), op. cit., pp. 251-252.
- Guilhelme, fille de Guilhem VII de Montpellier et de Mathilde de Bourgogne, épouse en 1161 son cousin Raimond de

- Roquefeuil, fils de Bernard d'Anduze et d'Adalaïs de Roquefeuil, unique héritière de sa lignée. Ils eurent trois fils : l'aîné, Raimond II, épousa en 1204 Delphine de Turenne, fille de Raimond de Turenne (branche cadette de la maison d'Auvergne) et de Delphine de Séverac. Le second fils, Arnaud, épouse en 1227 sa cousine Béatrix d'Anduze, veuve de Sanche IV, roi de Navarre, et fille de Pierre Bermond d'Anduze, seigneur de Sauve, Anduze, Sommières, coseigneur d'Alès, et de Constance de Toulouse. Le troisième frère, Guilhem de Roquefeuil, moine de Saint-Victor, deviendra abbé de Saint-Guilhem-le-Désert, nonobstant les moines. Raimond I^{er} de Roquefeuil choisit le parti du comte de Toulouse dans la guerre des Albigeois.
- 14. Par une des tantes de Navarre, appelée Guilhelme, Aimeric se rattache à Bernard Aton, vicomte de Nîmes et d'Agde. Il se rattache aussi par une autre tante, Adalaïs, à Raimond Estève, puissant seigneur de Servian. Le frère de Navarre, Guilhem VIII, seigneur de Montpellier (1172-1202) épouse Eudoxie, dite l'impératrice, petite nièce de l'empereur de Constantinople, Manuel
- Un marc d'argent équivaut à 50 sols. Estève de Servian, mari de Navarre de Laurac, dote de 5 000 sols sa fille, à l'occasion de son mariage avec Pierre de Pézenas de Portiragnes. Ces montants se trouvent dans les familles aristocratiques aisées, la petite noblesse dotant ses filles de quelques centaines de sols et rarement la dot peut aller jusqu'à 1 000 Exceptionnellement, la dot peut atteindre 20 000 sols, comme celle de l'héritière d'Aumelas, en 1199. A cette époque Frotard, fils de Pons d'Olargues, épouse Tiburge de Murviel ; fille de feu Raimond Aton. Liber instrumentorum memorialium (cartulaire des Guilhem de Montpellier), Montpellier, la Société Archéologique de Montpellier, 1884-1885, n° 561, pp. 759-761. HANCKE (Gwendoline), op. cit., p. 64. DUHAMEL-AMADO (Cl.), Genèse des lignages méridionaux, L'aristocratie languedocienne du Xe au XIIe siècle, T. 1, CNRS- Université de Toulouse-le-Mirail, 2002, p. 326.
- 16. ANONYME, op. cit., p. 189. A son habitude, dom Julien enjolive la généalogie des Clermont en précisant à tort que Navarre est la fille de Guilhem de Montpellier et de Mathilde, duchesse, fille de l'empereur de Constantinople.
 - HGL, t. 6, p. 47. DURAND, Histoire de Clermont l'Hérault et de ses environs, rééd. Lacour, 1995, p. 71.
 - Selon Gariel, Marie de Montpellier est surnommée Navarre à cause de sa marraine qui portait ce prénom. Celle-là était la fille de Brune de Pont alliée aux seigneurs de Comminges. Voir GARIEL (P), *op. cit.*, pp. 192 et 251.
 - La paroisse de Saint-Pierre des Amédalaires/Amélariis, traduit par Combarnous par Armillières, se dressait, non pas à Aumelas comme la situe Martin, mais plutôt sur la rive de l'Hérault entre Puilacher, Bélarga et Campagnan. Elle pourrait se confondre avec la première paroisse de Bélarga, dédicacée à Saint-Pierre. Ainsi, le bac et le port mentionnés dans l'acte de 1182 seraient les mêmes que ceux qui ont fonctionné jusqu'à la Révolution. Leur emplacement se trouvait près du moulin bladier et du château. Combarnous préfère situer cette paroisse à Gignac, ce qui là aussi me paraît peu probable.
 - COMBARNOUS (G), Les châteaux des Guilhem et de Clermont, Millau, 1978, p. 30.
 - En 1190, Aimeric de Clermont donne ses droits sur Sainte-Eulalie (Saint-Jean-de-Sainte-Eulalie) à Raimond de Clermont, maître de la maison de l'Hôpital de Nébian. Estève de Ferrussaco, chapelain de Canet, est témoin et domina Navarre Marie de Montpellier confirme à Puilacher la donation de son mari. Voir BARRANDON (Et.), *La commanderie de Nébian aux XII*^e et XIV^e siècles, D.E.S., Université de Montpellier, faculté des Lettres, 1970, pp. 51-52.

- 17. *HGL*, t. 6, p. 47. Guilhem VII de Montpellier a quatre filles : Sibille, Guilhelme, Adalaïs et Marie.
- 18. Mais pour être tout à fait juste, les articles 12 et 58 de la coutume de Montpellier, de 1204, stipulent que la dot en hérédité, ce qui est le cas en ce qui concerne la dot de Marie, exclut la fille de la succession, certes. Mais, la dot en hérédité consiste, pour la fille, en la garantie, constituée par son père dans le contrat de mariage, de recevoir, une part à la succession. Si le père meurt ab intestat, le fils marié à l'extérieur et la fille dotée sont exclus de l'héritage. Ainsi, ce n'est pas un privilège de sexe, mais un privilège de l'enfant divi sur l'enfant indivi.
- 19. En 1248, maître Raimond de Clermont, chanoine de Maguelone (1248-1255) souscrit à la cession par Rainier, évêque de Maguelone, de droits seigneuriaux sur Guzargues à Etienne de Campo, prieur de Saint-Michel de Guzargues, moyennant un usage de 65 sols, payables tous les ans à la Saint-Michel. Deux ans après, il souscrit à un échange entre Pierre de Conques et le vestiaire de Maguelone. ROUQUETTE (J) et VILLEMAGNE (A), Cartulaire de Maguelone, T. 2, fascicule n° 8, Montpellier, 1912-1914, n° 564, 21 août 1248 et fascicule n° 9, n° 579, 15 janvier 1250/1251. Le 21 février 1250/1251, il souscrit comme chanoine de Maguelone et prieur de Saint-André-de-Novegens à un compromis entre Jacques, roi d'Aragon et Pierre de Conques, évêque de Maguelone. Bérenger IV Guilhem, seigneur de Clermont et neveu de Raimond de Clermont, Pierre de Fabrègues de Frontignan, Guilhem de Pavo (...) Raimond de Conques et son fils Raimond sont également présents dans la chambre du roi à Montpellier. Voir ROUQUETTE (J) et VILLEMAGNE (A), Cartulaire de Maguelone, T. 2, fascicule n° 9, Montpellier, 1912-1914, n° 580, 21 février 1250/1251. En 1255, maître Raimond de Clermont, chanoine de Maguelone, et Raimond Pentric, moine d'Aniane, souscrivent à l'hommage prêté à l'évêque de Maguelone par Bernard de Bruguières, prieur de Saint-Martin-de-Londres. Guilhem des Deux-Vierges, abbé de Saint-Guilhem approuve dans son monastère l'acte devant Dalmace de Fontès, damoiseau. Voir ROUQUETTE (J) et VILLEMAGNE (A), Cartulaire de Maguelone, T. 2, fascicule n° 9, Montpellier, 1912-1914, n° 598, 7 avril 1255. En 1255, l'évêque de Maguelone rend hommage au roi de France en présence de Michel de Mourèze, archidiacre, maître Raimond de Clermont, prieur de Frontignan, Bérenger Frédol de Lavérune, prieur de Castries, tous chanoines de Maguelone. Voir Layettes du Trésor des Chartes, inventaires et documents, t. 1, Paris, 1863, n° 4156, Sommières, 15 avril 1255.
- 20. Il pourrait se manifester dans un acte de 1216. Le 23 février de cette année-là, Pons Ermengaud de Clermont souscrit à la vente d'une condamine aux chanoines de Saint-Nazaire par Aigline de Castries, fille de feu Eléazar de Castries. Cette terre se situe à Sauvian, dans le lieu de l'Isle près de Saint-Pierre du Bosc. Elle confronte celle d'Adalaïs de Sauvian et de Rostang de Béziers. Voir LN, n° 359, 23 février 1216.
- 21. GARIEL (P), op. cit., p. 251. ANONYME, op. cit., p. 189. MARTIN (E), Chronique et généalogie des Guilhem, seigneurs de Clermont, Diocèse de Lodève, et des diverses branches de leur famille, Marseille, 1892, Rééd. Lacour, 2005, pp. 11-12. Layettes du Trésor des chartes, inventaires et documents, t. 2, Paris, 1863, n° 3549 et 3550. Voir La seigneurie de Boussagues, in Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers, 3° série, t. 3, 1^{re} livraison, 1899, pp. 249-251 et 1253. Fonds Thézan, Arch. Léran, Liasse 106, n°33 et 7. VERGNETTE de LAMOTTE (Hubert de), Filiations languedociennes, T. 1, Mémoire et Documents, Versailles, 2006, p. 212. HUPPÉ (Ph.), Les seigneurs de Clermont-Lodève. Du palais carolingien à la cour napolitaine, (IX^e-XV^e siècles), T. 2, Éditions les Presses Littéraires, 2008.
- 22. BARTHES (H), *op. cit.*, pp. 187-189. HUPPÉ (Ph.), *op. cit.*, T. 1, pp. 179-197.
- 23. ANONYME, op. cit., p. 218. BARTHES (H), op. cit., pp. 94-

- DELARUELLE (E), Templiers et Hospitaliers en Languedoc, Cahiers de Fanjeaux. Paix de Dieu et guerre sainte en Languedoc au XIII^e siècle, Privat, 1969, pp. 315-334. MARTIN (E), op. cit., pp. 179-180.
- 25. ANONYME, op. cit., p. 207.
- 26. ANONYME, *op. cit.*, pp. 207 et 218. MARTIN (E), *op. cit.*, pp. 120-123. HUPPÉ (Ph.), *op. cit.*, T. 1, pp. 197-217.
- 27. Pierre de Mourèze est marié avec Richilde en 1164. Il pourrait s'être remarié avec Sicarde et lui avoir donné quatre enfants. Quoi qu'il en soit, les Mourèze sont des affins des Clermont par Sicarde. Quant à Arnaud de Lauzières, fils de Frotard, il est, par sa mère Rixende, le petit-fils de Raimond Ugo de Touroulle. Voir MITRY (H. de), Généalogie de la maison de Lauzières de Thémines en Languedoc et Guyenne (1100-1877), Moulins, 1923, p. 20. DUHAMEL-AMADO (Cl.), Genèse des lignages méridionaux. Portraits de familles, t. 2, CNRS- Université de Toulouse-le-Mirail, 2007, p. 291.
- 28. BOUSQUET (Ja), op. cit., p. 795.
- 29. MARTIN (E), op. cit., pp. 179-180. BARRANDON (E), La commanderie de Nébian aux XII°, XIII° est XIV° siècles, in FHLMR, Montpellier, 1959-1963, pp. 167-182. En 1185, Marie avait déjà souscrit, sous le porche de Puilacher, à l'engagement du four du château de Clermont fait par son mari, « Airmerix », devant l'abbé de Lodève, Bernard de Lacoste de Clermont, Guilhem del Mercadil, Déodat Pierre et Déodat Rignal. Voir BRUNEL (Cl), Les plus anciennes chartes en langue provençale, 2 vol, Paris, Picard, 1926-1952, p. 207, n° 221.
- 30. ANONYME, op. cit., p. 209.
- Sont témoins à l'acte: Pierre de Podio, Pierre de Clermont, maître Nicolas, Géraud d'Aubaigues, Guilhem Arnaud, Jean de Cazouls, Guilhem Gisbert et Arnaud de Cazouls, etc. Voir A.D.H., 9 H 7, Cart. Valmagne, f° 152, Saint-Félix de Vayrac, 1191.
- 32. A.D.H., 9 H 9, Cart. Valmagne, f° 102, Font-Mars, 1197. HUPPÉ (Ph.), *op. cit.*, T. 1, pp. 197-217.
- 33. A.D.H., 9 H 8, Cart. Valmagne, f° 47, Pabiran, 1203. HUPPÉ (Ph.), *op. cit.*, T. 1, pp. 107-125.

 Ce Peironnet pourrait être le même homme qui prête serment à l'abbé d'Aniane en 1207. Cette année-là, Pierre de Clermont est témoin de l'hommage prêté pour un honneur à Gignac par Guilhem Broca, Guilhem Durant, Ugo Peronet et Guilhem de Pézenas. Cart. Aniane, n° 258.
 - En 1225, Bertrand de Montlaur, fils de Bertrand, et Raimond Vassadel, fils de dame Vassadelle et de feu Pierre de Cournon, reconnaissent tenir la *villa* fortifiée de Vic de l'évêque de Maguelone. Frédol de Neffiès fait partie des témoins. Voir ROUQUETTE (J) et VILLEMAGNE (A), *Cartulaire de Maguelone*, T. 2, fascicule n° 7, Montpellier, 1912-1914, n° 414, 10 août 1225.
- 34. ALAUS (P), CASSAN (l'abbé) et MEYNIAL (E), *Cartulaire de Gellone*, Société Archéologique de Montpellier, Montpellier, 1897, p. 479.
- 35. A.D.H.G., H Malte Pézenas, 1, actes 17. Transcription effectuée par Hélène Debax et les étudiants en Master d'Études médiévales de l'Université Toulouse II-Le Mirail, 2005-2006. Cette charte mentionne pour la première fois l'existence de Bérenger III Guilhem au côté de son père. En conséquence, il doit avoir au moins quatorze ans, ce qui permet de fixer sa naissance autour de 1186.
- 36. FAVAS (Jh), La commanderie des Templiers de Pézenas, in Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers, 3° série, Tome XI, Vol. 43, 1916-1918, pp. 185-191. DUHAMEL-AMADO (Cl.), op. cit., t. 2, pp. 353-357. Entre 1186 et 1198, Frotard de Rocozels est commandeur de Sainte-Eulalie du Larzac Voir BOUSQUET (Ja) op. cit., p. 795. En 1198, Fulcran de Madières est en conflit avec l'abbé de Valmagne au sujet de droits sur Vayrac. Raimond de Saint-Pons et Imbert de Cabrières sont choisis comme amiables compositeurs.

... La transaction se fait dans le *castrum* de Montagnac et dans la maison de Pierre de Font-Mars et qui fut à Guilhem de Saint-Nazaire, en présence de Guilhem de Vailhauquès et Raimond de Saint-Pons, jeune. A.D.H., 9 H 7, Cart. Valmagne, f° 135, Saint-Félix de Vayrac, 1198.

37. HUPPÉ (Ph.), op. cit., T. 1, pp. 65-107.

En 1198, Pierre de Clermont assiste à un litige entre Raimond de Madière et Pierre, abbé de Valmagne. Les deux hommes se disputent un honneur à Vairac et des biens à Tourtourière. Pour trouver une solution, ils font appel à Pierre Raimond de Nébian pour arbitrer leur désaccord. La sentence arbitrale prononcée, Raimond de Madière abandonne ses prétentions sur ces terres en faveur de l'abbé Pierre. Pour formaliser et faire toute la publicité voulue autour de cette décision, le notaire public de Clermont est convoqué à Clermont même, dans la maison (solarium) de Guilhem Arnaud. S'y rendent aussi, outre Pierre de Clermont et Pierre Raimond de Nébian, Pierre Gautfred, Bertrand de Cazouls et son frère Bernard, Jean Bertrand de Montagnac et Raimond Roger de Saint-Pons. Voir A.D.H., 9 H 7, Cart. Valmagne, f° 134, Saint-Félix de Vairac, 1198.

En 1256, Bérenger, seigneur de Clermont, vend une partie du Puech Saint-Julien de Nébian à l'ordre des Hospitaliers de Nébian, ainsi que Pons de Madières. HUPPÉ (Ph.), *op. cit.*, T. 1, pp. 197-217.

- 38. PLANTAVIT DE LA PAUSE (J), op. cit., pp. 107 et 109. MARTIN (E), Cartulaire de la ville de Lodève d'après des documents inédits, Réed. Lacour, 1998, p. 36. MARTIN (E.), op. cit., T. 1..., p. 62. MARTIN (E), op. cit., p. 9. FISQUET (M.-H.), op. cit., p. 344. PARIS (H-G), Histoire de la ville de Lodève, de son diocèse et de son arrondissement actuel, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, T. 1. Montpellier, 1851, p. 177. L'engagement de Bérenger de Lauzières peut trouver sa source dans un hommage de 1204. Cette année-là, tandis qu'un vent de révolte souffle dans les rues de cité de Lodève, Bérenger de Lauzières, seigneur de Saint-Guiraud, neveu de Guilhem, seigneur de Lauzières, reprend en fief, des mains du prélat de Lodève, son château de Saint-Guiraud tenu auparavant en alleu. ANONYME, op. cit., pp. 195-196.
- 39. A.D.H., 2 Mi 210 R4, Cartulaire de Valmagne.
- 40. CASSAN et MEYNIAL (E), *Cartulaire d'Aniane*, Société Archéologique de Montpellier, Montpellier, 1900, n° 18.
- 41. DOVETTO (Jh), *Cartulaire des Trencavel*, Carcassonne, 1997, n° 435. HGL, t. 8, p. 379.
- 42. AMADO (C), La seigneurie des mines en pays de Béziers et en Razès. Analyse de trois documents de la moitié du XII^e siècle, in FHLMR, Montpellier, 1977, pp. 125-145. HGL, t. 6, p. 111. SCHNEIDER (L), Histoire et archéologie d'un village médiéval de la moyenne montagne. Le site de la Cisterne à Cabrières, in Groupe de Recherches et d'Études du Clermontais, n° 67-68-69, avril-juillet-septembre 1993, pp. 51-67. FABRE (Al), Histoire des communes de l'Hérault, Canton de Roujan, Montpellier, 1894, p. 12.
- 43. SCHNEIDER (L), La maison languedocienne d'origine castrale à l'automne du Moye Age. L'exemple de Cabrières La Cisterne, in Hérésis, 1991, pp. 99-138. HUPPÉ (Ph.), op. cit., T. 1, pp. 65-107. Liber instrumentorum memorialium (cartulaire des Guilhem de Montpellier), Montpellier, la Société Archéologique de Montpellier, 1884-1885, n° 561.
- 44. AMADO (C), Ibid., pp. 125-145.
- 45. Le serment de 1172 est fait dans l'église de Caux en présence de Pierre de Cabrières, chanoine de Saint-Nazaire, Raimond de Cantobre, second archiprêtre, Guilhem de Beaulieu, et Guilhem Barbati, capelan de Nébian. L'hommage de 1176 est fait devant les abbés de Saint-Aphrodise et de Saint-Jacques, l'archidiacre Estève de Popian, Bernard d'Aureliac, chanoine, Raimond de Nizas (Nizacio), chanoine, Pons de Vibiano (Bébian), Raimond Guiraldi, clerc de Saint-Nazaire et dit aussi capelan de Caux, Guilhem, capelan de Saint-Félix, Pierre Raimond de Caux, Pierre Vayrati, Bernard Bonifati et Pierre Ermengaud. Pendant

la croisade des Albigeois, des membres de cette famille se retrouveront dans les deux camps. En 1217, Bérenger de Caux reçoit l'hommage de Guilhem de Vailhan pour le château de Vailhan, qu'il tient pendant huit mois de l'année (de janvier à août et de la Saint-Thomas au 1er janvier). Il est marié avec la sœur de Gaufré de Faugères. Ces deux seigneurs resteront fidèles au roi dès lors qu'Amaury lui aura cédé ses droits sur les anciennes vicomtés des Trencavel, c'est-à-dire après 1224. Il ne suivra pas Emenon de Fontès qui prendra le parti du vicomte en 1242 et restera fidèle au roi de France. Ce Bérenger de Caux est vraisemblablement un parent du chanoine de Saint-Nazaire de Béziers. Bérenger de Caux est chanoine à Saint-Nazaire de Béziers entre 1202 et 1221. En 1206, il est archidiacre de Lunas, et souscrit à la vente faite par Raimond de Florensac, du 1/3 du bourg de Maureilhan, à l'évêque de Béziers. Il meurt avant 1227 alors qu'il est sacriste. Il fonde un obit à Saint-Nazaire le 15 avril.

En 1206, Bernard de Caux, sacriste, fonde aussi un obit à Saint-Nazaire. Un de leurs parents, Pons de Caux, citoyen de Béziers, fonde un obit à Saint-Nazaire le 24 janvier, en 1231. Ce lignage de Caux survivra à la croisade et en 1270, Bérenger de Caux, damoiseau, dénombre ses biens au roi. Il lui rend hommage pour la moitié de la juridiction de Caux. L'autre moitié appartient au roi, ainsi que toute la taille. Il prête hommage aussi pour Ambeyran, Madières (Mazers/Maders entre Caux et Fontès), Saint-Jean-de-Tabaussac, à Alignan (Tabausach), Lieuran (lapsus calami Loubatière), Solissano (ancienne paroisse à Caux ou bien Saint-Saturnin de Caux) et Salens (Sallèles). Pour la moitié de Caux, il doit une albergue de dix chevaliers. Voir HGL, t. V, pp. 1428-1429 et 1434, preuves. Inventaire des titres de Languedoc, t. 2, manuscrit de 1715, Bibliothèque d'Histoire du droit de la faculté de droit de Montpellier, pp. 122 et 275. BARTHES (H), op. cit., pp. 94-150.

- 46. Estève de Servian, depuis 1150, s'est rapproché de Montpellier et mène une politique indépendante dans le Biterrois, dont il est le premier des seigneurs. En 1167, Bernard de Servian et Adémar de Murviel font partie des signataires de la charte qui accorde les anciens domaines de Raimond Trencavel au comte de Foix. Il semblerait donc que Servian et Murviel se soient ralliés au comte de Toulouse, aux dépens de Roger II Trencavel. Les Servian, dont Estève de Servian, mari de Navarre de Laurac, se rapprochent de Roger Trencavel dans les vingt dernières années du XII^e siècle.
- 47. Il est intéressant de relever qu'à la conclusion du contrat de mariage, près d'Agde, de Tiburge de Murviel, héritière d'Aumelas, avec Frotard d'Olargues, Estève de Servian, Pierre Raimond de Faugères, Bérenger de Puisserguier, Imbert de Cabrières, mais aussi Corneilhan, Autignac, Montblanc, Roquefixe, Vieussan, Hautpoul, Vintrou, Saint-Nazaire...y assistent. Ni le seigneur de Montpllier, ni Trencavel, ni Aimeric de Clermont ou encore les Montpeyroux ne sont présents. Liber instrumentorum memorialium (cartulaire des Guilhem de Montpellier), Montpellier, la Société Archéologique de Montpellier, 1884-1885, n° 561, pp. 759-761.
- 48. Inventaire des titres de Languedoc, op. cit., p. 137.
- 49. Quelques rares châtelains se rangent au départ du côté de leur vicomte, dont Imbert de Cabrières, Estève de Servian, Pierre de Mèze et Pons de Caux et sûrement les Olargues, parents des Minerve
- ANONYME, op. cit., pp. 204-205. Le légat Milon meurt à Montpellier en décembre 1209.
- 51. ANONYME, op. cit., p. 205. LAURÈS (Cl.-D. de), Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Gignac et de ses environs, Ed. Arts et traditions rurales, Montpellier, 2004, p. 135. En 1247, Bernard de Dorna, archidiacre de Cabrières, évalue les biens des Cahors, à Pézenas, à une valeur identique de 200 000 sols melgoriens. Affin de feu Raimond de Cahors, Bernard de Dorna réclame pour Elias de Cahors, chanoine de Paris, et ses frères, la rétrocession du château de Pézenas, dont le donjon a...

- ... été édifié sur la cassette personnelle de Raimond de Cahors, et la restitution des moulins, condamines et autres dépendances, constituant une valeur de 200 000 sols melgoriens. CASSAN (P), Bernard Dorna, archidiacre et viguier de Béziers, in *Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers*, 3^e série, Tome XI, Vol. 43, 1916-1918, pp. 43-61.
- 52. PLANTAVIT DE LA PAUSE (J), op. cit., p. 110. ANONYME, op. cit., pp. 205 et 207. FISQUET (M. H.), op. cit., p. 344. Dom Julien place une première révolte de Bérenger III, fils d'Aimeric, à cette date. A cette occasion, Aimeric aurait exigé de nouvelles impositions de ses sujets pour lever une armée et reprendre Clermont. Cela est fort improbable.
- 53. ANONYME, op. cit., p. 216. Le 24 janvier 1213, à Toulouse, Pierre II d'Aragon inféode la seigneurie de Montpellier à Guilhem IX de Montpellier, avant l'issue du procès en cours de Rome avec Marie de Montpellier, femme du roi d'Aragon. Ainsi, il annule la tutelle de cette seigneurie accordée en 1211 à Simon de Montfort. Fin septembre-début octobre 1213, les Aragonais ravagent les domaines de Simon de Montfort et vont jusqu'à Béziers avant de devoir se replier (avril 1214). Ils réclament la restitution de l'enfant roi, Jacques, fils de Pierre II d'Aragon et de Marie de Montpellier.
 - Le pape, le 21 janvier 1214, ordonne de remettre Jacques à son légat, Pierre de Bénévent. Cela est fait en avril à Capestang. Il sera confié à Guilhem de Montredon, maître du Temple en Aragon. Il l'enfermera au château de Mouzon. Durant cette expédition, un peu partout les populations se lèvent contre Montfort.
- 54. GUY (M), Les seigneurs de Ganges (1096-1340), Rééd. Lacour, 1998, p. 99.
- 55. Inventaire des titres de Languedoc, op. cit., p. 122. HGL, t. 5, p. 600.En 1219, Le comte de Toulouse donne à Pierre de Mèze et à
 - En 1219, Le comte de Toulouse donne à Pierre de Mèze et à Pons de Caux, fidèles chevaliers, les châteaux de Loupian, l'église de Pallas et le château de Balaruc. Témoins : Centolius d'Estarac, Arnaud de Roquefeuil, Bernard de Roquefort et Aimeric de Clermont, Bermond Audigier, futur viguier de Nîmes (1221). Cette donation sera annulée par l'évêque d'Agde.
- A.D.H., 1 Mi 360 R22 38/26, Archives Doscareés. Inventaire des titres de Languedoc, op. cit., pp. 122 et 275. HGL, t. 5, p. 600
- 57. HUPPE (Ph.), Raimond de Cahors, de la rue des *Cambiadours* au palais de la Cité, in *Bulletin du Groupe de Recherches et d'Études du Clermontais*, 2^e semestre 2008, pp. 40-45.
- 58. Pierre-Roger II est l'un des fils de Pierre-Roger I, viguier de Carcassonne. Il mourra exilé en Catalogne après 1240. Pierre-Roger. Il s'est sûrement marié à deux reprises. Une première fois avec Brunissende et une seconde fois avec Orbrisse laquelle lui a donné deux fils, Pierre-Roger III et Pierre de Laure. De son premier mariage est née Nove de Cabaret, femme d'un cathare convaincu Bernard Aton de Niort. Après la capitulation de Cabaret, en mars 1211, il faudra attendre 1220 pour que Pierre-Roger II et ses fils s'y réinstallent.
 - Vers 1224, Marquise de Clermont épouse Pierre de Laure. Il est faydit et est un proche d'Olivier de Termes. Il assiste son oncle, Jordan de Cabaret, viguier de Carcassonne pour Trencavel, en 1224. En 1223, Pierre Izarn, évêque cathare du Carcassès, prêche à Cabaret, dans la maison de Pierre de Laure. Raimond de Cabaret, faydit, y assiste. Il participe à la « guerre de Cabaret » (1226-1229) avec son beau-frère, Bernard Aton de Niort, et en 1229, Pierre de Laure fait partie des derniers défenseurs de Cabaret lors de sa capitulation. Avec son frère, Pierre-Roger III, Pierre de Laure, coseigneur de Cabaret, refuse la soumission. Pierre de Laure, chevalier de Laure, faydit, Raimond de Cabaret, Eléazar de Graves et Arnaud d'Aragon prennent les armes lors de la guerre du vicomte (1240). Pierre de Laure meurt à Lautrec alors qu'il est toujours faydit.

Bernard Aton de Niort (1212-1258), seigneur de Laurac, de Montréal et de Roquefeuil, est le fils Guilhem de Niort, vicomte

- de Sault et faydit, et d'Esclarmonde de Laurac († av. 1240), croyante cathare. Ami des cathares, il épousa Nove de Cabaret, fille de Pierre-Roger II et de Brunissende. Il cherchera toute sa vie à se séparer de sa femme « romaine », c'est-à-dire catholique, Nove de Cabaret (confiscation de ses terres, violence physique). Il réside dans le donjon de son château de Laurac. En 1226, il se soumet au roi de France, pendant le siège d'Avignon. Entre 1227 et 1229, Bernard Aton de Niort participe à la défense de Cabaret. Il organise, avec ses beaux-frères, Pierre-Roger III de Cabaret, Pierre de Laure, ainsi qu'avec Guilhem Pélapoul et Bernard de Castres, la fuite de Guiraud Abit, de Cabaret avant la rédhibition du château en 1229.
- 59. HGL, t. 6 et 7, p. 850 et p. 334.
- 60. FOREVILLE (Re), Le cartulaire du chapitre cathédral Saint-Etienne d'Agde, CNRS Éditions, 1995, n° 348.
- 61. Il est possible aussi qu'il y soit allé bien plus tôt, et que le château ait subi un siège dévastateur. DUPONT (H), A la recherche d'un château perdu, « Saint-Véran del Puech », in *Revue du Rouergue*, n° 79, 1966, pp. 270-280.
- 62. HGL, t. 7, p. 100.
- 63. PLANTAVIT DE LA PAUSE (J), op. cit., p. 142. FISQUET (M. H.), op. cit., p. 350. MARTIN (E), op. cit., p. 10. ANONYME, op. cit., p. 205. Dom Julien place la révolte du fils en 1209, ce qui me paraît trop tôt et surtout ne pas correspondre avec les événements politiques. Il est plus opportun pour Bérenger III d'enlever Clermont à son père en 1226, année de la défaite des Trencavel. A ce moment, les alliés de Clermont devaient être peu nombreux et l'évêque de Lodève pouvait avoir intérêt à renverser un ennemi ayant déjà un genou à terre.
- 64. BAUMEL (J), Histoire d'une seigneurie du Midi de la France. t. 2, Montpellier sous la seigneurie de Jacques le Conquérant et des rois de Majorque. Rattachement de Montpelliéret et de Montpellier à la France (1215-1349), Montpellier, 1971, p. 75.
- 65. Guilhem de Montcada, vicomte de Béarn, est le cousin germain de l'influent évêque féodal de Barcelone, Bérenger de Palou. Ils sont tous les deux présents à la bataille de Las Navas de Tolosa, en 1212. En 1229, Guilhem de Montcada prend la tête d'une des compagnies de son oncle, lors de l'expédition de Majorque, et il emmène avec lui les comtors de Catalogne Guilhem de Clermont et Hugues de Mataplana... Guilhem de Montcada meurt vaillamment au cours du premier grand combat de la conquête de Majorque, la bataille de la Serra de Portopi (12 septembre 1229). A la suite, sa tête aurait été empalée au bout d'une lance maure. Durant une partie de l'expédition, Hugues IV, comte d'Empuries et combattant courageux de Las Navas de Tolosa, reste sous sa tente et refuse de siéger au conseil royal. Voir VINAS (Al. Et R), La conquête de Majorque, Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, Perpignan, 2004, pp. 92, 149, 221, 237.
- 66. BAUMEL (J), op. cit., p. 77.
- 67. Inventaire des titres de Languedoc, op. cit., p. 275.
- 68. PLANTAVIT DE LA PAUSE (J), *op. cit.*, p. 150. PARIS (H-G), *op. cit.*, p. 201. Dom Julien vit en ce personnage le fils de Bérenger, ce qui me semble erroné. Voir ANONYME, *op. cit.*, p. 230.
 - BOURIN-DERRUAU (M), Villages médiévaux en Bas-Languedoc, Genèse d'une sociabilité (X^e-XIV^e siècle), t. 2, La démocratie au village (XIII^e-XIV^e siècle), L'Harmattan, 1987, p. 370
- 69. HGL, t. 6, p. 744. MARTIN (E), op. cit., p. 13. ANONYME, op. cit., pp. 228-237. BARRAL (P), Considérations sur le régime municipal de Clermont en Lodévois aux XIII^e et XIV^e siècles, thèse de droit, Montpellier, 1918, pp. 23-25.
- ANONYME, op. cit., p. 236. PUYLAURENS (G. de), Chronique (1145-1275), Pérégrinateur Éditeur, 1996, p. 187.
- 71. Layettes du Trésor des chartes, inventaires et documents, t. 2, Paris, 1863, n° 3549, 3550 et t. 3, n° 3629 et 4172. En 1247, Aimeric de Clermont, sénéchal du Vénaissin au nom du comte de Toulouse et fils d'Aimeric II, achète à Guilhem de Caderousse,

- ... seigneur de Vezenobre, la 1/24 partie de toutes les justices du terroir de Caderousse, palus, leude et péage, lods et tresains pour le prix de 1 000 livres ramodens. *Voir Inventaire des titres de Languedoc, op. cit.*, p. 317.
- 72. HUPPÉ (Ph.), op. cit., T. 1, pp. 157-171.
- HGL, t. 6, p. 66. PLANTAVIT DE LA PAUSE (J), op. cit., p. 94. CLEMENT (P. A.), Les chemins à travers les âges en Cévennes et en Bas-Languedoc, Presses du Languedoc, 1989, p. 74
- 74. AMADO (Cl.), Faible impact de l'hérésie dans le Languedoc central méditerranéen. Le paradoxe biterrois (1170-1209), in *Hérésis*, 1992, n° 3, pp. 83-103.
- 75. DELABORDE (F), *Layettes du trésor des chartes...*, pp. 76 et 770, juillet 1215 et 10 au 30 avril 1216. Selon dom Julien, Bérenger aurait reçu en 1215, une lettre du roi de France qui lui commande de continuer à suivre l'Église et l'avertit que le prélat, Pierre de Lodève, est une aide précieuse de la croisade, qui est sous la protection royale. En conséquence, il lui demande de lui rester fidèle. Voir ANONYME, *op. cit.*, p. 219.
 - Au XI^e siècle, les sites des Deux-Vierges, du Bosc/Gibret, de Mourèze, de Nébian/La Tourelle, de Paulhan, de Fontès, de Mazers et de Neffiès renferment des châteaux. Cabrières, Lunas et Popian sont des châteaux, sièges de viguerie. Salasc est le siège d'une viguerie. Saint-Martin de Carcarès (à Gignac), Plaissan, Tressan, le gué de Galpeyroux et Saint-Martin de Campagnan, mais aussi Saint-Ferréol, Nizas et Fontès sont des villae. DUHAMEL-AMADO (Cl.), La famille aristocratique languedocienne. Parenté et patrimoine dans les vicomtés de

- Béziers et d'Agde (900-1170), tome I, livre 1, Thèse, Université Paris IV, Paris-Sorbonne, 1993, p. 168.
- PLANTAVIT DE LA PAUSE (J), op. cit., pp. 134, 152-155. MARTIN (E.), op. cit., T. 2, pp. 344 et 406. ALAUS (P), CASSAN (l'abbé) et MEYNIAL (E), Cartulaire de Gellone, Société Archéologique de Montpellier, Montpellier, 1897, n° 490. Au sujet de l'hommage pour Ceyras, se reporter au chapitre traitant des Clermont au XIII^e siècle : HUPPÉ (Ph.), op. cit., T. 2. Il est difficile de connaître l'origine des droits sur Ceyras que détient cette branche des Guilhem de Clermont. Au XIIe et XIIIe siècles, une lignée porte le nom toponymique de ce territoire. En 1134, tandis que Raimond Bérenger de Saint-Saturnin transmet à Gellone ses droits sur le territoire d'Ortols (à Olmet), il précise que Pierre Pons de Ceyras (Seiras) tient de lui un alleu dans ce territoire. Puis en 1223, la seigneurie de Ceyras est tenue en partie par Pierre Bermond, seigneur de Sauve, de la puissante famille cévenole des Anduze, qui reconnaît, dans le château de Montdardier, tenir de l'évêque de Lodève ses biens du Lodévois, dont le château de Madières, la Baume-Auriol et la villa de Ceyras.

Il est vraisemblable que la seigneurie de Ceyras quitte le patrimoine des seigneurs de Sauve à la suite de leur révolte contre le roi de France en 1242. Cette année-là, Pierre Bermond prend le parti du comte de Toulouse pendant la guerre du comte. La commise de la seigneurie de Ceyras et sa rétrocession en fief par le souverain à Bérenger III Guilhem, seigneur de Clermont et fidèle à la cause royale, paressent être à l'origine de la possession de ce fief par une branche des maîtres du Clermontais.

Année de parution : 2009

AU SOMMAIRE DU VOLUME 2009 n° 39



HISTOIRE ANCIENNE ET MÉDIÉVALE :

- Jenny SCHAFFER, Une église du haut Moyen Âge à Psalmodi (Saint-Laurent d'Aigouze, Gard) et l'architecture préromane du Languedoc;
- Dominique LABROSSE, Saint-Guilhem-le-Désert, 15, rue de la Chapelle-des-Pénitents. Une maison romane et son évolution ;
- Philippe HUPPÉ, Aimeric de Clermont ou le rêve carbonisé. Un seigneur du Lodévois face à la croisade des Albigeois ;
- Alice Mary COLBY HALL, Note sur une reliure mutilée d'un missel médiéval de l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert ;
- Pierre BOLLE, Où en est aujourd'hui la recherche sur saint Roch ?

HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE:

- Catherine HEBRARD-SALIVAS, État de la verrerie du puits de Pézenas (12 rue du château);
- Denis NEPIPVODA, Le retable de Pomerols;
- Christian PIOCH, Un destin inachevé et brisé: les Vinezac, seigneurs de Cambous (Hérault)? une famille noble de Languedoc à la rencontre du pouvoir régional et central en 1783-1784 et ses apparentements;
- Laurent FÉLIX, Jacques Moulinier (1757-1828). Un peintre de paysages montpelliérains à l'époque néoclassique ;
- Samuel TOUTAIN, Un ensemble iconographique unique : le cycle pictural de Pauthe à Villeneuvette ;
- Jean-Marc BAGNOL, Quand la république célébrait les grands crus du Languedoc : la VII^e fête nationale des vins de France (1^{er}-4 juillet 1939) ;
- Guy BARRAL, Paul Redonnel : Un grand ouvreur des lettres occitanes et françaises ;
- Marjory CLÉMENT, L'Hérault vu par Raoul Guiraud...Un naturaliste biterrois (Cerbère, 1888-Béziers, 1976);
- Bruno MODICA, Universités populaires dans l'Hérault;
- *Pierre-Marie GANOZZI,* Mai 68 à Montpellier : un mouvement étudiant réformateur et déterminé.

ARCHIVES :

- Janine MATHIEU, L'abbaye d'Aniane dans la correspondance des papes d'Avignon (1305-1378). Inventaire des bulles délivrées par Clément V, Urbain V et Grégoire VI concernant Aniane;
- Julien DUVAUX, La rébellion d'Henri II de Montmorency et ses conséquences lunelloises (1632) : édition des souvenirs de maître Jacques Rival, notaire à Lunel;
- Raphaël HYACINTHE, Les archives de la famille Grasset-Morel : des sources inédites pour l'histoire locale.

SOCIÉTÉS, TECHNIQUES, ETHNOLOGIE:

- Claude ACHARD, Une procession qui devient corso : la caritat ;
- Christian GUIRAUD, Sylvain OLIVIER, Au temps où le jeu de ballon n'était pas encore un jeu d'enfant : essai de représentation d'un jeu qui a marqué l'espace social héraultais ;
- Alain RIOLS, La bouteille en « verre noir façon d'Angleterre » en basalte. Les recherches de Jean-Antoine Chaptal (1783) et les expérimentations d'Allain Guillot (2005) ;
- Michel ADGE, Le soutirage au soufflet, Dom Pérignon et l'élaboration des vins fins dans l'Hérault avant la vinification moderne ;
- Christian GUIRAUD, Un barrage perdu dans les sables de la Vallée de l'Hérault : l'écréteur de crues de Saint-Guilhem-le-Désert.

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE:

- Jean NOUGARET, Archéologie médiévale, histoire de l'art. Bibliographie 2007-2009 ;
- Jean-Claude HÉLAS, Compte-rendu de l'ouvrage d'Hélène Debax, Vicomtes et Vicomtés dans l'Occident médiéval, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2008;
- Geneviève GAVIGNAUD-FONTAINE, Compte-rendu de l'ouvrage de Jacques Dupont, « Choses bues », Paris, Grasset, 2008;

Notes et informations VI-2009 :

J.-Cl. Richard Ralite,

- Le sel et les salins en bas Languedoc : Nihil esse utilius sale et sol (Pline l'Ancien);
- Toponymie de l'Hérault 2000-2006;
- Les Templiers sont de retour...;
- Carolingiens, al-Andalus, Musulmans, Sarrasins, Francs...;
- Traditio legis;
- Van Gogh... l'homme à l'oreille coupée ;
- Les SEL, Systèmes d'Échange Local;
- La Tuilerie de Massane, thébaïde de Joseph Delteil.

M. GUY,

- Une histoire de Ganges (ré)imprimée : Aganticum.

J.-Cl. Richard Ralite,

- Anthologies de littérature, de langue et d'histoire occitanes et catalanes;
- Lodève à travers les temps de l'histoire ;
- Saint-Jacques de Compostelle ;
- Bleu, Blanc, Rouge...les trois couleurs.

J. DE CLARIS,

Histoire et Généalogie en Minervois.

J.-Cl. Richard Ralite,

- Dictionnaire des auteurs de langue d'Oc ;
- Annales de l'Université de Montpellier (1943-1945) :
- Le sarcophage de la cathédrale de Saint Andrews (Écosse);
- Jetons et méreaux du Moyen Age ;
- Enseignes religieuses, enseignes profanes ;
- Castrum 7 et Castrum 8;
- Jeanne Galzy (Montpellier, 1883-1977);
- Archéologie sous-marine ;

- Le communard Emile Digeon ;
- Éditions occitanes ;
- Peintures murales;
- Archéologie, quoi de neuf?
- Résidences aristocratiques ;
- Le Pic Saint-Loup;
- Les archives de la monnaie de Paris ;
- D'un pont à l'autre ;
- Jacques d'Aragon;
- Les compoix et les cadastres ;
- Résistance et collaboration ;
- 1848, 1851, Napoléon III socialiste ou Bonapartiste!
- Regards sur le patrimoine ;
- L'eau, hier, aujourd'hui, demain.

Publications reçues par les études héraultaises.

Association Santé Navale et Outre-Mer, Montpellier,

 Dévoilement d'une plaque commémorative, à la Cité Universitaire des Arceaux, par les médecins et Pharmaciens de l'École de Santé Navale.

Jean SAGNES,

La commémoration du Centenaire de la révolte des vignerons du Midi.

André BALENT,

- L'association Maitron Languedoc-Roussillon et Le Midi Rouge, un premier bilan.

Francis MOREAU,

- L'Ordre du Temple à Lodève (1155-1312);
- Le Château Romieu à Usclas-du-Bosc (Hérault).

Denise PÉRICARD-MÉA et Pablo NOGUEIRA

Saint Guilhem au cap Finisterre en Galice?
 L'Ordre de Malte :une biographie sommaire.

http://www.etudesheraultaises.fr/

